

LE JOURNAL DE LA VENDÉE

Le bimensuel du Conseil Général

Accord signé avec les magasins vendéens Non aux sacs plastiques !



Photo : A.J. Cassaigne/Photomastop

Désormais, les commerces vendéens ne distribueront plus de sacs plastiques jetables. A la source d'une grande pollution, ceux-ci vont être progressivement remplacés par des cabas réutilisables et recyclables. Une mesure forte conduite dans le cadre du nouveau plan du Conseil Général pour l'élimination des déchets, dont la réussite dépend pour une grande part de l'implication de tous les Vendéens.

Transmission d'entreprise : la mobilisation

Dossier

33% des chefs d'entreprises vendéens ont aujourd'hui plus de 55 ans... Artisans, commerçants, industriels, dans les dix prochaines années, ils passeront pour la plupart le relais. Il leur faudra alors trouver des

repreneurs compétents et, si possible, Vendéens, pour éviter d'assister ensuite à des délocalisations préjudiciables aux emplois. Le Conseil Général et les forces vives du département ont, depuis déjà

plusieurs années, anticipé ce phénomène en s'attellant à former les futurs repreneurs, à les guider et les épauler dans leurs projets. Zoom sur quelques initiatives qui portent déjà leurs fruits...

A LIRE

Dossier pages 6 et 7

- Un enjeu vital pour l'avenir de la Vendée
- 15% des faillites ont pour origine une mauvaise transmission

- La réussite de l'implantation de l'Association des Cédants et des Repreneurs d'Affaires

- Thierry Maillot, la reprise d'un artisanat menée à bien

- Sur les bancs de la nouvelle Ecole des Managers de Vendée

- Philippe de Villiers : «Les repreneurs sont les garants des emplois de demain»

SOMMAIRE

VENDÉE ACTIVE	Pages 2-3
AU QUOTIDIEN	Page 4
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 5
DOSSIER	Page 6-7
A DÉCOUVRIR	Page 8-9
SORTIR EN VENDÉE	Page 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12

GUY BERNARDIN Un Vendée Globe sur vieux gréement



Ouvrage sur l'habitat Bien construire dans le Talmonçais

Page 2

La reconstruction et la rénovation d'une maison sont bien souvent de véritables casse-têtes. Afin d'aider les Vendéens qui se lancent dans l'entreprise, le Conseil Général édite une série d'ouvrages pour adapter au mieux son habitat avec l'architecture environnante. Le premier de la série, pour le Talmonçais, vient de sortir.



Page 3

Sport et terroir Le cheval vendéen se lance un nouveau défi

La filière vendéenne du cheval de sport a décidé de forcer l'allure. Une volonté qui passe notamment par la

professionnalisation accrue des cavaliers et le renforcement de l'identité vendéenne.



Page 4

Pour la reconnaissance des enfants morts-nés Le douloureux combat de la famille Pinabel

Page 5

Inauguration du collège Soljenitsyne L'hommage de la Vendée au grand défenseur de la liberté

Page 9

Ouverture de la chasse La saison s'annonce bien

Ce week-end, les 18 000 chasseurs vendéens ont ressorti boîtes, parkas et fusils pour retrouver les sentiers du département. Et une faune abondante. Ardents protecteurs de l'environnement, ces passionnés de nature participent activement à l'entretien des zones de chasse, à la gestion et à la régulation des espèces... le point sur une année d'activités au cœur de la nature vendéenne.



Page 10

Vendée Cheval à La Roche-sur-Yon 3 jours d'animations équestres

Page 11

5^{ème} édition de Vendée Roller Les Herbiers, capitale de la glisse



PLAN DES DÉCHETS - Distribution de sacs recyclables dans les commerces

La Vendée dit non aux sacs plastiques jetables

La réduction des déchets à la source est l'axe majeur du nouveau plan d'élimination des déchets. La suppression totale des sacs plastiques dans les magasins permettra de réduire d'autant une énorme source de pollution.

Chaque année en Vendée, 100 millions de sacs plastiques distribués aux caisses des magasins sont jetés. Une pollution énorme, qui agresse directement la qualité des forêts, des rivières et du littoral vendéen : il faut en effet savoir qu'un sac jetable est fabriqué en une seconde, qu'il sert en moyenne vingt minutes, mais qu'il faut à la nature environ 400 années pour le dégrader ! « Dans le cadre de son plan pour l'élimination des déchets, qui prévoit notamment la réduction à la source, le Conseil Général vient de conclure un accord avec les représentants des commerces de détail et de la grande distribution en Vendée, explique Philippe de Villiers. Cet accord prévoit qu'à partir du 1^{er} octobre, les magasins commencent à supprimer progressivement la distribution de leurs sacs plastiques de caisse. Avec pour objectif final une suppression totale au 1^{er} juin prochain ». Par ailleurs,



Un sac plastique jetable n'est complètement dégradé que 400 ans après avoir été jeté.

les différentes enseignes s'engagent, selon les dispositions qu'elles jugeront les plus adéquates, à mettre à disposition de leurs clients des sacs cabas réutilisables et recyclables. Enfin, l'ensemble des personnels

recevra une formation afin de sensibiliser les clients à l'effort civique et écologique qui leur est demandé. Car cette action s'inscrit dans le cadre du nouveau plan d'élimination des déchets, qui repose pour une grande

part sur l'engagement des Vendéens à réduire au maximum les déchets à la source. Pour sa part, le Conseil Général distribuera prochainement un cabas réutilisable à chaque foyer du département.

Les formations du CNAM pour l'année 2005/2006

Pour la rentrée 2005/2006, le Centre National des Arts et Métiers de La Roche-sur-Yon propose différentes formations en cours du jour, « hors temps de travail » ou à distance : licence d'Economie Gestion, licence STS mention ressources humaines, relations sociales et organisation ou mention analyse du travail, psychologie et formation ; les titres RNCP d'assistant de gestion, de responsable comptable, d'analyste programmeur ; un Magister management intégré Qualité Sécurité Environnement ; des certificats de compétences professionnels : Responsable d'unité de transport de marchandise et de logistiques, Management d'une entreprise artisanale et TPE, et technicien de maintenance d'ordinateur en réseaux. Des cours d'anglais et d'espagnol sont aussi proposés.



■ Renseignements : 02 51 45 93 73

HABITAT - Edition du 1^{er} ouvrage d'une série

Bien construire dans le Talmonçais

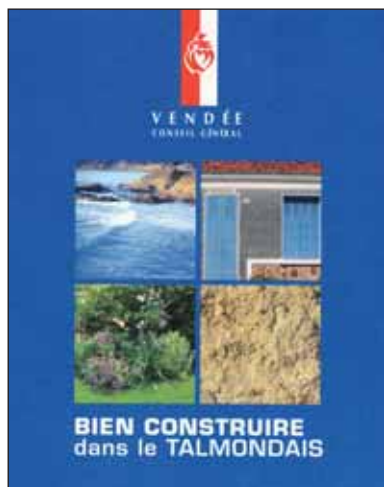
Afin de permettre aux habitants du Talmonçais de réaliser leurs constructions ou leurs réhabilitations en respectant le style des habitations de leur canton, le CAUE vient d'éditer un nouveau guide : « Bien construire en Talmonçais ».

La Vendée fait partie des départements français où l'on trouve le plus de propriétaires. « Reconnu pour son dynamisme, son environnement de qualité et son climat agréable, notre département a connu ces dix dernières années un véritable boom immobilier », souligne Joël Sarlot, président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée (CAUE). Rénovations et constructions vont donc bon train et les jeunes s'installent de plus en plus tôt. « Malheureusement, certains n'incluent pas dans leur projet la notion d'intégration à l'environnement. C'est pourquoi, le CAUE, avec le soutien du Conseil Général, vient d'éditer un guide pratique, afin d'aider les propriétaires qui le souhaitent à effectuer

leurs travaux dans le respect de l'architecture locale », explique Joël Sarlot.

Premier ouvrage d'une collection

« Bien construire en Talmonçais est l'ouvrage essentiel pour découvrir le canton de Talmont, ses



traditions architecturales, ses originalités... », ajoute Pierre Berthomé, le conseiller général. Photos, croquis, schémas, dessins s'y succèdent pour clarifier cette bible de la construction et la rendre agréable à parcourir. On y trouvera par exemple tous les matériaux et leurs couleurs qui, bien associés, permettent de personnaliser sa maison sans qu'elle dépareille, les réglementations et les démarches administratives à suivre pour construire ou rénover, les associations de végétaux typiques du Talmonçais, les différents styles d'habitation, un lexique très précis des termes d'architecture... Ce livre, destiné aux habitants du pays de Talmont, est le premier d'une collection qui concernera tous les cantons vendéens et qui permettra à chacun de mieux connaître l'architecture de son canton et de découvrir une mine de conseils pratiques.

■ Guide disponible gratuitement dans les mairies du canton

SÉCHERESSE - Il faut trouver de nouvelles ressources en eau potable

Bataille de l'eau sur tous les fronts

Barrages, eaux souterraines, retenues de substitution... La pénurie d'eau n'est pas une fatalité.

La sécheresse aura enflammé l'actualité estivale. Une fois de plus, est-on tenté d'écrire. Car si des pics encore jamais atteints ont été enregistrés cette saison, il n'en reste pas moins que le problème est devenu lancinant. La France manque d'eau, cruellement, et la Vendée est loin d'être épargnée. Pourtant, le pire a pu être évité dans notre département, qui n'aura jamais manqué d'eau potable. Et ceci grâce à une bonne gestion, qui a permis de disposer d'un état des lieux des nappes et des barrages au jour le jour afin d'agir en conséquence. Le choix fait il y a quelques années d'interconnecter les barrages, afin que les zones déficitaires bénéficient des surplus des autres secteurs, se révèle également plus que jamais judicieux. C'est pourquoi le dernier barrage encore isolé,

celui de Mervent, doit rapidement être rattaché au réseau départemental. Mais il faut évidemment aller plus loin, et trouver, d'urgence, plusieurs millions de mètres cubes d'eau supplémentaires dans les dix prochaines années. Une mission assignée à Vendée Eau, qui, d'arrache-pied, teste toutes les solutions possibles. D'ores et déjà, la construction d'un nouveau barrage sur l'Auzance est à l'étude. L'ouvrage permettra de fournir chaque année aux alentours de cinq millions de mètres cubes sur la côte. De même, des forages sont en cours pour trouver des ressources en eaux souterraines du côté du massif granitique de La Roche. S'il est encore trop tôt pour évaluer exactement le potentiel, les premières études sont plus que rassurantes. Enfin, la solution des retenues de substitution - ces grandes excavations bâchées destinées à recueillir l'eau durant l'hiver pour la réutiliser l'été - est en bonne voie : l'enquête d'utilité publique est

terminée depuis le 5 septembre et les résultats devraient être publiés dans les jours à venir. Les premières retenues, dont la création est depuis

longtemps défendue par le Conseil Général, pourraient donc être creusées dès cet hiver. A condition, toutefois, que la Région des Pays de la

Loire accepte enfin de contribuer au financement de ces retenues, réclamées d'urgence par les agriculteurs et les habitants du Marais Poitevin.



La construction d'un nouveau barrage combletrait une grande part des besoins en eau potable.

ENTREPRISE - Installation à Chavagnes en P. Euromère anticipe sur le Vendéopôle du canton de St Fulgent

Confrontée à une pénurie de terrain pour son entreprise Euromère, basée en Charente-Maritime, Bernard Imbert a choisi de rallier la Vendée où une belle parcelle de deux hectares lui a été proposée par Vendée Expansion à Chavagnes-en-Paillers. Dans les mois qui viennent, il va ainsi pouvoir y implanter une nouvelle unité de production de 2 000 m² qui pourra ensuite être agrandie. La société Euromère est en effet en plein développement. Spécialisée dans la fabrication de

matières premières pour l'industrie composite et le moulage, elle compte parmi ses clients de nombreux chantiers navals. « C'est un nouveau partenaire, client et fournisseur des grandes entreprises vendéennes, qui vient renforcer notre filière plasturgie, se réjouit Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. Cette implantation répond à un développement économique ambitieux de notre canton qui accueillera, sur ce même site, une antenne du vendéopôle du Haut Bocage. »

SAPEURS-POMPIERS - Un accord officialisé

Les cadets vendéens formés par les pompiers de Paris

Les cadets de Vendée qui le souhaitent pourront bientôt bénéficier d'une formation complète assurée par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris avant, une fois formés, de revenir servir en Vendée. Ce partenariat original vient en effet d'être officialisé

entre Philippe de Villiers et le général Périco, commandant la Brigade. Une nouvelle manifestation de la volonté du Conseil Général de soutenir, en Vendée, un corps de sapeurs-pompiers indispensable au maintien de la sécurité civile.

EQUITATION - Promotion du cheval de sport vendéen La filière équine force l'allure

Pendant deux jours à la fin de l'été, chevaux et cavaliers vendéens ont suivi un stage de perfectionnement avant le championnat de Fontainebleau. Un rendez-vous qui s'inscrit dans la volonté de mieux valoriser le cheval de sport vendéen.

«Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage». C'est ce qu'ont fait chevaux et cavaliers vendéens durant deux jours à la fin de l'été, à l'occasion du stage de perfectionnement qui se tenait au haras des Juraires de La Chaize-le-Vicomte. Objectif : la préparation du championnat de Fontainebleau, pour lequel sont sélectionnés la dizaine de cavaliers vendéens participants. Pour approcher la perfection, dix, vingt, cent fois ils ont donc repassé les mêmes obstacles sous l'œil attentif du maître ; en l'occurrence Franck Schillevaert, le meilleur préparateur de chevaux de l'hexagone, dix fois champion de France dans sa spécialité. «Serrez

les jambes, attention, le cheval part trop à droite, trop à gauche, concentrez-vous, concentrez-vous !» Deux jours de travail intensif pendant lesquels les cavaliers ont mis la touche finale au dressage de leurs chevaux. «En début de saison, le stage permet de donner une orientation aux cavaliers. En fin de saison, il sert à peaufiner les derniers réglages, indispensables avant ce couronnement d'une année de travail que représente le concours de Fontainebleau», précise Franck Schillevaert. «Les chevaux vendéens, bien entraînés, sont naturellement performants, précise quant à lui Philippe Poiraud, l'organisateur du stage. Mais alors qu'ils sont la plupart du temps sélectionnés pour les dernières épreuves des grandes compétitions, nous avons constaté qu'ils étaient trop souvent absents des podiums. Ces stages de perfectionnement, organisés avec l'aide du Conseil Général, vont nous donner l'occasion de gravir les quelques

marches qui nous séparent encore du top français».

Une nouvelle association du cheval de terroir vendéen

Un souci d'excellence qui explique également l'évolution récente de l'association présidée par Philippe Poiraud. Anciennement dénommée Association des éleveurs de chevaux de sport de Loire-Atlantique et de Vendée (ASSELAVEN), elle devient en effet aujourd'hui l'ACVEN, l'association du cheval de terroir vendéen. Ce changement est lié à la volonté de la filière de revenir à sa vocation initiale : promouvoir, valoriser et commercialiser les chevaux de sport issus des élevages vendéens. «Auparavant, nos chevaux étaient noyés dans une appellation trop vague. Car ce que nous appelons «terroir vendéen» est l'espace précis situé entre la Loire, la Charente, les Mauges et le littoral, explique Philip-



Le stage permet aux cavaliers vendéens de procéder aux derniers réglages avant Fontainebleau.

pe Poiraud. Cela correspond à une identité bien précise, à des particularités qui contribuent à la reconnaissance de notre cheval. Nous voulions retrouver cette identité bien marquée qui fait toute la force et la renommée de notre filière». Pour l'y aider, le Conseil Général est bien décidé à

peser de tout son poids, notamment dans le cadre de la professionnalisation des cavaliers et des éleveurs. C'est d'ailleurs l'un des axes qui est proposé dans le projet de valorisation du haras présenté par le Conseil Général. Alors, à quand un stage de perfectionnement à La Roche ?

ENVIRONNEMENT - Mieux recenser les poissons des rivières Quand l'électricité et l'eau font bon ménage

L'électricité est une technique scientifique utilisée pour recenser les poissons des rivières. Un procédé utile pour préserver l'environnement, mais strictement encadré !

Gardons, brochets, anguilles, écrevisses, chevaines... Des poissons d'eaux douces qui vivent et évoluent en grand nombre dans les rivières du département. Et si la pêche reste connue pour son côté activité de loisirs en plein air, elle peut aussi être un moyen de recherches et d'étude liée à la vie et l'évolution des espèces en milieu aquatique. Il existe d'ailleurs une technique peu connue pour suivre l'évolution des espèces, les compter, estimer la taille et le poids moyens par catégorie, faire le point sur leur santé... Cette technique, peu banale, est la pêche à l'électricité. Seuls les gardes-pêche et des techniciens habilités ont le droit d'utiliser cette technique qui nécessite à la fois du matériel précis et une bonne maîtrise des gestes à effectuer. Ainsi, chaque année, une équipe

fait le tour de six des dix-huit stations répertoriées sur le département. Pendant une semaine, l'équipe de techniciens étudie une parcelle de rivière où ils délimitent, à l'aide de balises, une zone d'étude. Puis, munis de cuissardes et de gants, les pêcheurs attirent les poissons à l'aide d'une électrode, constituée d'un long manche et d'un cercle métallique. Grâce à l'attraction de la borne, les poissons sont capturés et transférés dans un bac avant d'être comptabilisés.

Une technique à but scientifique

Deux passages sont effectués successivement le long de la parcelle, depuis le milieu de la rivière, La Smagne ce jour-là, jusqu'à la berge, ce qui permet aux pêcheurs de récupérer, le temps de leur étude, le maximum de poissons vivant dans cette partie de la rivière : «Et voilà, dit Christian, garde-pêche, en désignant les bacs remplis de poissons. Toutes ces espèces sont le reflet de la santé de nos rivières. Ces brochets ont-ils le même poids et la même taille qu'il y a trois ans ?



Notre étude va nous le dire tout de suite». Effectivement, une fois la capture accomplie, l'équipe de techniciens s'attelle sans tarder à la phase scientifique. Réunis autour des bacs, chacun à leur poste (comptage, pesée, mesure, prise de notes...), les techniciens établissent les statistiques des différentes espèces : «Nous avons aujourd'hui beaucoup de brochets et de gardons, ce qui n'est pas surprenant dans La Smagne. En plus, il y a beaucoup de petits spécimens, signe que les espèces se sont bien reproduites ces dernières années», poursuit Dimitri, un des techniciens. Mais la pêche à l'électricité n'a pas qu'un but de recensement. «Tenez, regardez dans ce bac : voici une perche soleil, un «indésirable» susceptible de provoquer des nuisances biologiques. Il est interdit de le remettre à l'eau». La technique a plus d'une corde à son arc puisque, outre sa fiabilité permettant le recensement de 80 à 90 %, des poissons présents à un endroit d'une rivière, la pêche à l'électricité contribue aussi à la protection du milieu aquatique.



L'électrode, constituée d'un long manche et d'un cercle métallique, permet d'attirer les poissons.

VENDEE EXPANSION - Mise en place des forums Economie et Territoires Un nouvel outil pour aider les entrepreneurs

Le premier Forum Economie et Territoires se tiendra le 14 octobre prochain au centre d'affaires Le Pinay à Olonne-sur-mer pour le secteur «Vendée Ouest». Organisés par Vendée Expansion, ces forums se tiendront chaque année dans les différents bassins économiques vendéens. «Ils permettront aux professionnels du monde de l'entreprise et aux responsables des collectivités locales d'être tenus au courant des bilans éco-

nomiques annuels, de la situation du commerce, de l'entreprise, de l'artisanat, de l'agriculture et des actions engagées pour aider les entrepreneurs», explique Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. Les entreprises pourront en profiter pour exprimer leur vision de l'avenir, leurs attentes et leurs besoins. Le 27 octobre, pour la zone Vendée Centre, le forum se tiendra à La Ferrière ; pour la zone Vendée Est ce sera le 8 novembre

aux Brouzils ; le 24 novembre à Longèves pour Vendée Sud et, enfin, le 1^{er} décembre pour le secteur Vendée Ouest à Challans.

■ Renseignements :

Vendée Ouest (Les Sables d'Olonne) : 02 51 23 25 09
Vendée Centre : 02 51 41 61 69
Vendée Est : 02 51 42 91 04
Vendée Sud : 02 51 69 89 13
Vendée Ouest (Challans) : 02 51 49 28 69

ENTREPRISE - Initiative dans la confection 4-20-5, la ligne 100% vendéenne

Créés en mai 2005 par Nicolas Gallot, les vêtements 4-20-5 «jeunes, sportifs et vendéens» connaissent un réel succès. En septembre, deux nouvelles personnes ont intégré l'entreprise.

Passionné par le sport, le surf et la Vendée, Nicolas Gallot a lancé le 1^{er} mai 2005 la première marque de vêtements «identitaires» en Vendée : 4-20-5, à lire 85. «Au cours de différents voyages à travers la France, je m'étais rendu compte que, malgré sa forte identité, la Vendée n'avait pas encore sa propre marque vestimentaire. Je me suis dit qu'il n'y avait pas de temps à perdre. En mai, je lançais 4-20-5 sur le marché», explique Nicolas Gallot. Depuis, les T-shirts, polos, casquettes sont en vente sur Internet et le long de la côte vendéenne, dans une dizaine de magasins entre la Tranche-sur-Mer et Noirmoutier. Mais cette toute jeune entreprise ne compte pas en rester là. Elle prévoit de s'exporter très prochainement en

dehors des frontières vendéennes.

L'entreprise triple ses effectifs

À peine âgée de cinq mois, l'entreprise, basée aux Lucs-sur-Boulogne, voit déjà ses effectifs tripler ! Depuis le mois de septembre, deux autres Vendéens ont été recrutés, Olivier, responsable commercial et Edouard, responsable financier, jeune diplômé de l'EGC Vendée. Une belle preuve de la créativité vendéenne et du vivier que constitue pour le département ce réseau de formations supérieures mis en place.



TECHNOLOGIES - Arrivée de la TNT en Vendée Pour une couverture totale

Depuis le début du mois, la télévision numérique terrestre est progressivement installée dans la région des Pays de la Loire. Ou du moins une partie, puisque le déploiement prévu risque de désavantager la Vendée. Il n'est en effet pas prévu d'installer un site dans le département, qui doit simplement être relié via des émetteurs situés à Basse-Goulaine en Loire-Atlantique et Melle en Deux-Sèvres. Problème : ce dispositif devrait exclure une large bande centrale de la Vendée, des Sables aux Herbiers en passant

par La Roche, privant ainsi près de 200 000 Vendéens des nouvelles chaînes gratuites accessibles par la TNT. Afin de remédier à cette situation, inconcevable quand on mesure que le premier département touristique de la façade atlantique serait également le seul à ne pas bénéficier de la TNT, Bruno Retailleau a interpellé le ministre de la Communication afin «que des mesures soient prises rapidement pour assurer une couverture totale de la Vendée, en implantant dans le département deux ou trois sites d'émission».

TOURISME - Remise de Légion d'Honneur Hommage à Raymond Gatineau

La Vendée rendait hommage, le 2 septembre dernier, à l'un des meilleurs artisans de son développement touristique. Raymond Gatineau,



Grand Chancelier de la Confrérie du Tourisme Vendéen et secrétaire général du Syndicat d'Initiative Yon-et-Vie a, durant plus d'un demi-siècle, été l'une des figures les plus actives de la promotion du département, se dépensant sans compter pour hisser le tourisme au rang de première activité économique de la Vendée. Bertrand de Villiers, qui lui remettait la Légion d'Honneur, a salué en lui un homme «attachant, discret et sensible, infatigable pionnier du tourisme vendéen».

FAMILLE - La loi ne reconnaît les bébés mort-nés qu'après vingt-deux semaines

Corentin Pinabel, une existence rejetée

Parce qu'il n'a pas atteint vingt-deux semaines, la loi refuse d'inscrire Corentin, bébé mort-né âgé de dix-huit semaines, sur le livret de famille de ses parents Gilles et Sandra Pinabel. Pour faire changer cette loi, source de souffrance, ces derniers ont décidé de créer une association.

Le 20 juillet est marqué par la tristesse pour Gilles et Sandra Pinabel, habitants de la Flocellière. Sandra, enceinte depuis quatre mois et demi, apprend que le cœur du fœtus qu'elle porte ne bat plus. Sa grossesse prendra fin deux jours plus tard par un accouchement provoqué. Erwan n'aura pas de petit frère. «Ce furent des moments très difficiles, se souvient Sandra. J'avais peur d'accoucher d'un enfant mort-né. Je dus accepter de voir ma grossesse se terminer. Le petit être qu'Erwan embrassait à travers mon ventre ne verra jamais le jour. Mais les sages-femmes nous ont bien entourés. Elles nous ont permis de faire notre travail de deuil. Elles nous ont fait prendre conscience que Corentin était un bébé formé. Que c'était notre deuxième enfant. Qu'il fallait accepter sa mort et surtout ne pas le repousser dans l'oubli. Il a existé, nous répétait-



Les Pinabel viennent de créer une association pour la reconnaissance des bébés morts-nés.

on sans cesse, il doit s'inscrire dans votre histoire familiale. Nous l'avons appelé Corentin et lui avons donné une sépulture.» Car de l'avis de tous les psychologues, la mort d'un enfant peut être aussi douloureuse, pour les

parents, avant qu'après le terme de la grossesse. Fuir la réalité, rejeter la souffrance est totalement contre-indiqué. Pour guérir d'une blessure, elle doit être regardée en face. Et pourtant, Corentin Pinabel n'a jamais

existé, du moins légalement. La loi prévoit en effet que tout enfant mort-né doit avoir au moins cent quatre-vingt jours de gestation pour être reconnu. Les Pinabel ne peuvent donc inscrire leur fils dans leur livret de famille. C'est ce trou béant dans leur histoire familiale que le couple se refuse à admettre. «Je n'ai pourtant pas accouché d'un fantôme ! s'exclame Sandra. Corentin avait des jambes, des bras, un cœur... Nous aurions pu le toucher, l'embrasser. L'hôpital nous dit de le considérer comme un fils, l'état-civil comme du néant. Il existe une profonde contradiction entre le discours tenu à l'hôpital, la détresse des parents et la loi. Cela doit changer !» Car on touche là, visiblement, les limites du droit lorsqu'il base l'essentiel de sa réflexion sur une définition rigide.

Blessés mais prêts à se battre

Doublement blessés par le deuil et par la loi, Gilles et Sandra ont décidé de réagir pour que tous les petits Corentin Pinabel puissent être reconnus. «Nous avons écrit une lettre au Président de la République explique Sandra. Avec Gilles, nous essayons d'alerter le plus de médias possible. De nombreux parents ont vécu le même deuil que nous, certains nous ont déjà contactés. Nous allons créer une association.» Dans un premier temps, ils se battront jusqu'au bout pour faire reconnaître les enfants. Ensuite, ils chercheront à se rapprocher des hôpitaux pour soutenir les parents au moment de leurs épreuves.

Bientôt une nouvelle loi ?

Dans leur combat, les Pinabel trouveront-ils un soutien auprès de Jean-Paul Delevoye ? En effet, ce dernier, Médiateur de la République, proposait fin juillet de réformer le statut des «enfants nés sans vie». «Les parents de ces enfants formulent deux demandes que j'estime légitimes, déclarait-il. Pouvoir inscrire l'enfant décédé sur leur livret de famille et lui donner une filiation.» Pour répondre à leurs attentes, Jean-Paul Delevoye suggère de pouvoir attribuer une reconnaissance juridique à l'ensemble des enfants décédés avant la déclaration de naissance.

SANTÉ - Le premier Foyer médicalisé pour traumatisés crâniens de Vendée en chantier

Un «Vent d'espoir» pour les traumatisés crâniens

Le 22 juillet dernier, la première pierre du futur centre d'accueil «Vent d'espoir» pour traumatisés crâniens était posée à Notre-Dame-de-Monts. Chaque année, en France, 150 000 personnes sont victimes d'un traumatisme crânien, à la suite d'un accident de la route dans 65 % des cas. Pour certaines d'entre elles, seule une vie dans un foyer spécialement adapté peut leur permettre d'envisager la résorption des séquelles subies. Or, il n'existe en Vendée aucun centre spécialisé pour ces «cérébro-lésés», qui sont, pour l'instant, placés dans des

centres psychiatriques ou de réanimation insuffisamment équipés pour traiter le traumatisme crânien. Pour cette raison, le Conseil Général (dans le cadre de son nouveau plan en faveur des personnes handicapées), l'association des Familles de Traumatismes Crâniens de Vendée, l'association du Bon Secours, la commune de Notre-Dame-de-Monts et l'Etat ont uni leurs efforts pour ouvrir ce centre d'accueil. Aboutissement de sept ans de travail, il intégrera les dernières connaissances acquises dans ce domaine et ouvrira ses portes l'année prochaine.



Le foyer permettra d'offrir aux victimes de traumatismes crâniens des soins adaptés.

La résidence Hauts-de-Plaisance de Benet mieux médicalisée

Nouveauté aux Hauts-de-Plaisance de Benet : les résidents du foyer d'accueil pour personnes âgées sont désormais accueillis dans un établissement à l'organisation partiellement modifiée. Les changements qui ont été opérés permettent d'améliorer la qualité de l'accueil grâce à une augmentation des effectifs. Le nombre d'agents du personnel s'élève désormais à 47 (infirmières, aides-soignantes, secrétaire, médecin coordinateur, personnel de service), une façon d'améliorer la prise en charge personnalisée de chacun des résidents. Par ailleurs, des réaménagements rendent désormais possible l'accueil et l'hébergement de résidents lorsque les familles sont dans l'incapacité de les prendre en charge pendant une courte période (une à quatre semaines). Chacune de ces améliorations sont les résultats du projet d'établissement élaboré avec le Conseil Général et la DDASS, qui permettent à la résidence Hauts-de-Plaisance de Benet d'être mieux médicalisée et de devenir un hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) avec une nouvelle capacité de 97 lits.

MUCOVISCIDOSE - "Les Virades de l'espoir" 40 ans de combat pour guérir

En Vendée, une trentaine d'enfants sont actuellement touchés par la mucoviscidose. L'association «Vaincre la mucoviscidose» se bat aux côtés des malades et organise chaque année sur le département «Les Virades de l'Espoir».

La mucoviscidose : une maladie génétique qui ne se voit pas mais qui occasionne de sérieux troubles respiratoires et digestifs. Cette pathologie qu'on ne sait toujours pas guérir est malheureusement la maladie grave la plus fréquente chez les enfants. D'où la nécessité et l'urgence de la mobilisation de chacun, à travers des actions telles que «Les Virades de l'Espoir», durant lesquelles les participants prêtent leur souffle à ceux qui en manquent à travers des animations sportives. Une action d'envergure nationale, dont les fonds ont contribué à multiplier par cinq l'espérance de vie des malades qui est passée de sept à trente-neuf ans de 1965 à nos jours.

Rendez-vous le 25 septembre à Nesmy

Les Virades vendéennes de l'espoir auront lieu cette année pour la première fois à Nesmy, salle Laborit où seront donnés les départs des épreuves sportives, randonnées pédestres, VTT ou courses à pied,

à partir de 8h (inscription une demi-heure avant chaque épreuve). Le bulletin d'inscription comporte un volet «parrainage» et vous permet d'effectuer dès à présent un don, déductible des impôts, à l'association (bulletin disponible dans les magasins et offices de tourisme). Pour finir en beauté, les enfants lanceront un lâcher de ballons à 17h30.

■ Renseignements : 02 51 37 75 61
www.virades.org



COLLÈGE - Aménagements à Garcie Ferrande Nouveau pôle technologique en mars

Le Conseil Général poursuit la construction d'un nouveau pôle technologique au collège Pierre Garcie Ferrande de St Gilles. Dans un nouveau bâtiment de 610 m², professeurs et élèves disposeront de quatre nouvelles salles entièrement accessibles aux handicapés. Les élèves pourront y créer des objets, de leur conception par ordinateur à leur réalisation manuelle sur établis. La salle à moyens partagés, très attendue

des professeurs, leur permettra de surveiller les élèves répartis en différents groupes de travail. Les pièces libérées par cette extension seront transformées en nouvelles salles de classe. «Ici, nous construisons pour l'avenir. Les effectifs des écoles ne cessent d'augmenter parallèlement à l'afflux de population que connaît notre littoral», explique Jean-Claude Merceron Conseiller Général du canton de Saint Gilles-Croix de Vie.

SOCIAL - Office départemental des logements HLM Déjà 12 000 logements mis à disposition

Les clés du 12 000^{ème} logement HLM de Vendée viennent d'être remises à leur nouveau propriétaire à Nieul-le-Dolent. Comme chacun des autres locataires, les nouveaux habitants avaient fait au préalable une demande de logement en s'adressant directement à l'office départemental ou via l'une des quatre agences vendéennes (Littoral, Pays Yonnais, Bocage et Sud Vendée). Les demandes en Vendée bénéficient d'un suivi efficace : la quasi-totalité des dossiers sont enregistrés dans un fichier commun départemental, cette mise en réseau permettant un meilleur traitement puisque les demandes sont transmises simultanément à l'un des 200 agents travaillant au

sein de l'organisme. En outre, pour répondre au mieux aux attentes des nombreux demandeurs, l'office, rattaché au Conseil Général, est bien décidé à amplifier ses efforts dans les mois à venir : «Entre 2006 et 2010, 794 logements sociaux devraient être construits annuellement sur l'ensemble du département», affirme Gérard

Villette, président de l'Office HLM. Par ailleurs, la mise en place, depuis 2004, de Magellan, un programme visant à améliorer la qualité de service envers les locataires, a contribué à renforcer l'efficacité de l'ensemble des démarches.

■ Renseignements : 02 51 09 85 85



ENSEIGNEMENT - Le collège Soljenitsyne d'Aizenay inauguré le 8 septembre dernier Un établissement exemplaire

L'inauguration du collège Soljenitsyne, à Aizenay, a permis de faire découvrir un équipement pédagogique high-tech qui peut être considéré comme l'un des plus beaux établissements jamais construits en Vendée. En présence de son fils, Ignat, un hommage a également été rendu à Alexandre Soljenitsyne, dont le nom inscrit au fronton du bâtiment rappelle l'exemple d'un combat magistral pour la liberté et la dignité humaine.



Ignat Soljenitsyne, le fils de l'écrivain russe, a inauguré le collège et dévoilé la plaque réalisée par le sculpteur Henri Murail.

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée, le jeudi 8 septembre dernier, l'inauguration du collège Alexandre Soljenitsyne d'Aizenay. Une date en forme de premier pari réussi, puisque les travaux avaient seulement débuté quinze mois auparavant. La foule de parents, de collégiens, de professeurs et de voisins était venue nombreuse pour admirer, tout juste une semaine après la rentrée, un bâtiment dont Gérard Prodhomme, l'inspecteur d'Académie, a salué une «conception unique en France, qui s'adapte parfaitement aux besoins des élèves et aux attentes des professeurs». Longue de plusieurs dizaines de mètres, la file des visiteurs s'est donc étirée le long des couloirs et dans les salles de classes, pour admirer des réalisations à la pointe de la technologie : salle de musique à l'acoustique parfaite, espace multimédia dernier cri, classe à moyens partagés... «Le tout intégrant, selon les normes de la Haute Qualité Environnementale voulue par le Conseil Général, des procédés particulièrement innovants en matière de protection de l'environnement, mais aussi de récupération et d'économie d'énergie», comme l'a rappelé Bernard Perrin, le maire et conseiller général.

L'hommage à Soljenitsyne

En tête du circuit de visite avait pris place Ignat Soljenitsyne, le fils du grand écrivain russe dont le nom orne le fronton du collège. Chef de l'Orchestre de Chambre de Philadelphie, encore enfant lorsque son père fut exilé, il avait fait à la Vendée

l'honneur de venir représenter son père et de lire son message aux collégiens d'Aizenay (lire encadré). Dominique Souchet, le président de la commission des actions éducatives, a salué en lui «un immense artiste international, dont la vocation s'est affirmée au rythme des épreuves vécues par sa famille». Car cette journée était également l'occasion pour la Vendée de rendre hommage au géant russe victime du totalitarisme soviétique, dont les écrits, selon les mots de Dominique Souchet, «ouvrent une brèche, celle de la liberté, dans le mur du silence». Un film retraçant la vie du Prix Nobel de Littérature (disponible en appelant le 02 51 34 49 59) a d'ailleurs été projeté juste après la visite. Une manière de conclure l'après-midi en rappelant, avec Philippe de Villiers, «toute la force du message de Soljenitsyne, dont le courage et l'intégrité, le combat contre le mensonge et pour les droits de l'homme constituent, pour les élèves et les professeurs de cet établissement, un exemple dont ils peuvent être légitimement fiers».

Message de Soljenitsyne «Ne perdez pas votre temps»

Affaibli, Alexandre Soljenitsyne n'a pu se rendre à l'inauguration du collège, mais a tenu à délivrer aux collégiens un message personnel. En voici le texte.



Mes chers jeunes amis,
Chaque début d'année scolaire semble, dans nos jeunes années, comme le début d'un nouveau tournant de la vie. Mais ensuite, brusquement, de façon insidieuse, tu prends conscience que, depuis longtemps, tu n'en es plus à tes débuts : un grand laps de temps est déjà derrière toi. Aussi, ne perdez pas votre temps ; pas un seul jour de votre vie ne se répètera. Et ne cherchez pas de justification par les circonstances extérieures ; ce ne sont pas elles qui façonnent votre destin, c'est votre caractère. Cela vaut, me semble-t-il, pour tous les temps et tous les lieux de notre terre.
J'ai avec votre terre natale des liens chaleureux et émouvants. Et bien que votre décision d'attribuer mon nom à votre collège me plonge dans la confusion, je suis heureux qu'elle prolonge ma présence sur votre terre héroïque.
De tout cœur avec vous,
Alexandre Soljenitsyne

Premières réactions chez les principaux utilisateurs «Un collège idéal»

Vendredi 2 septembre : double rentrée pour les élèves de 6^{ème} du collège Soljenitsyne. Premières découvertes d'un collège au top et premiers pas de franchis dans les «années collège» pour Tristan et Audrey, de la 6^{ème} B, qui ont accepté de nous livrer leurs impressions quelques jours après la rentrée.

Audrey : «Il y a plein d'ordinateurs dans ce collège, il y en a même dans la salle techno, j'en ai compté au moins douze ! Mais le mieux, c'est dans la salle multimédia, parce qu'en plus des ordinateurs, il y a des casques et des oreillettes. J'ai hâte de bien savoir les utiliser...»

Tristan : «Pour venir au collège, on peut prendre la piste cyclable depuis le bourg d'Aizenay. C'est peut-être pour ça que nous sommes nombreux à venir à vélo. En arrivant, il y a des



panneaux qui nous montrent quelle route prendre parmi les trois : celle des vélos, celle des bus ou celle des voitures.»

Les professeurs, eux aussi, ont eu une rentrée un peu spéciale cette année. Nous sommes allés prendre des nouvelles dans la salle des professeurs.

Paul Fouasson, professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique

«Je ne peux être que satisfait ! Tout ce que je découvrais était formidable : les locaux, les conditions de travail, des salles de cours lumineuses etc. Ma salle d'histoire-géo est dans le même couloir que le CDI et la salle multimédia que j'ai bien l'intention d'utiliser pour les exposés et autres travaux. Tout le monde, profs, élèves et même les parents étaient impatients de venir jeter un œil. Ma classe compte 26 élèves et pourtant, le 2 septembre, il y avait quatre-vingts parents de présents... Plutôt inhabituel, non ?!»

Benoit Moreau, professeur de musique

«La salle de cours dans laquelle je travaillerai cette année est conçue spécialement pour la musique. C'est une salle acoustique : un côté, réverbérant, fait passer la lumière par les fenêtres et l'autre côté, dit absorbant, est un mur recouvert d'un tissu spécial où sont fixées des lamelles en bois. Ce mur coupe les sons et fait qu'on entend moins les chuintements, par exemple. Tout est étudié



pour la musique mais on peut aussi utiliser ces moyens matériels pour créer des projets. Grâce au multimédia, les élèves peuvent inventer une musique en accompagnement d'une séquence de film sélectionnée sur ordinateur, enregistrer des morceaux de leur composition sur CD...»

Samuel Poupin, assistant d'éducation

«J'ai une formation dans le domaine de l'environnement et de la biologie. Et j'ai devant moi l'établissement idéal en matière de Haute Qualité Environnementale. Il faudra juste trouver les moyens ludiques pour faire comprendre aux élèves tout l'intérêt de la démarche : pourquoi les toits sont verdoyants ? comment utilise-t-on l'énergie ici ? Pourquoi les lumières s'allument et s'éteignent automatiquement ? etc.»

L'éditeur de Soljenitsyne, spécialiste de la Guerre Froide, regrette des mensonges du KGB toujours colportés
Nikita Struve :

«Des attaques qui relèvent de la simple paresse intellectuelle»

Nikita Struve, éditeur d'origine russe établi en France depuis de longues années, a correspondu de manière secrète avec Alexandre Soljenitsyne alors que celui-ci se trouvait encore en URSS, étroitement surveillé par le KGB. Nikita Struve est à l'origine de la publication en France de la plupart des ouvrages de Soljenitsyne, qui faisaient en URSS l'objet d'une impitoyable censure. L'éditeur a accueilli Alexandre Soljenitsyne lors de son expulsion, et l'a guidé dans tous ses voyages en Occident. Ami du Prix Nobel de Littérature, qu'il fréquente depuis près de quarante ans, il est certainement la personne qui le connaît le mieux. Il évoque pour le Journal de la Vendée la stature d'un homme qui vit «à l'étage supérieur».



Alexandre Soljenitsyne a-t-il été heureux que son nom soit attribué à un collège vendéen ?

Il garde un excellent souvenir de son passage en Vendée en 1993, durant lequel il a eu l'impression de s'immerger littéralement dans l'histoire du peuple français. La France est certainement le pays d'Europe qu'il a le plus aimé. Mais vous savez, c'est un homme à part, totalement étranger à tout sentiment d'orgueil ou d'autosatisfaction. Cette annonce lui a fait plaisir (lire le texte du message de Soljenitsyne. NDLR) mais il n'en retire aucune vanité. Cela correspond bien au grand précepte qu'il a défendu toute sa vie : «l'autolimitation», c'est-à-dire la faculté que doit avoir chacun à ne pas gêner l'autre, à rester à sa place.

Aujourd'hui, qu'est-ce que le monde doit retenir du message de Soljenitsyne ?

Je voudrais d'abord dire que j'ai été totalement stupéfié par les accusations d'un enseignant vendéen que j'ai pu lire dans le journal Ouest-France. C'est d'autant plus pathétique que ces mensonges sont colportés depuis trente ans et que, visiblement, certains n'ont même pas assez de vigueur intellectuelle pour faire autre chose que de ressasser de vieilles calomnies qui depuis longtemps ont été éventées. Le débat ouvert dans les

colonnes de Ouest-France n'est vraiment pas à la hauteur du géant qu'est Soljenitsyne. Je voudrais par exemple préciser que jamais Soljenitsyne n'a soutenu Pinochet, qu'il n'a jamais rencontré et auquel il ne s'est pas même intéressé. Ce mensonge a été monté de toutes pièces en 1975 par le KGB pour discréditer Soljenitsyne, et colporté en France par Le Monde. Je rappelle quand même que ce journal avait officiellement présenté ses excuses ! De même, jamais il n'a pris de positions sur de soi-disant «mœurs intégristes». Soljenitsyne est un homme qui considère que l'on doit parler sur des sujets que l'on maîtrise. Il n'est pas théologien ni moraliste et ne s'exprime donc jamais dans ces domaines. Je rappelle tout cela parce que je ne voudrais pas que ces petites attaques laissent penser que Soljenitsyne est un personnage controversé. Il a été l'une des voix majeures du XX^e siècle, il a suscité un immense mouvement de prise de conscience, en Occident, de l'horreur soviétique. Les plus grands l'ont acclamé et seuls, en Occident, des groupuscules ou des personnes isolées ont tenté, sans grand succès d'ailleurs, de le salir. Soljenitsyne a fait de la lutte contre le mensonge le grand combat de sa vie. Aujourd'hui encore, il défend les valeurs de la démocratie, lorsque celle-ci est mise à mal par des groupes d'intérêts. Il est résolument pour le gouvernement du peuple à partir du bas vers le haut. C'est pourquoi, par exemple, il comprend tout à fait la volonté d'indépendance du peuple Tchétchéne.

Transmission d'entreprise : un enjeu vital pour la Vendée

Réussir les passages de témoins

Pour garder sa compétitivité économique, la Vendée va être confrontée dans les dix prochaines années à un problème de taille : réussir les nombreuses transmissions d'entreprises qui s'annoncent. Car 33% des chefs d'entreprise vendéens ont aujourd'hui plus de cinquante-cinq ans ! L'enjeu est de taille et le Conseil Général a pris les devants en mettant en place un véritable plan pour que les passages de relais se fassent dans les meilleures conditions.

Le miracle économique vendéen continue de porter ses fruits. Opéré dans les années 60, ce bouleversement économique a conduit à la création d'une kyrielle de PME, implantées du bocage à la côte, et du marais breton au marais poitevin. Certaines sont restées à l'état de petites entreprises dynamiques, d'autres ont grandi, grandi jusqu'à acquérir une dimension mondiale... Mais la réussite de toutes ces entreprises a le même fondement : des hommes et des femmes visionnaires, travailleurs et acharnés... Quarante ans plus tard, ces génies créateurs doivent passer le relais. C'est pourquoi le Conseil Général soutient aujourd'hui de nombreuses initiatives qui permettent aux repreneurs d'être à la hauteur du travail de leurs prédécesseurs et de conforter ainsi les emplois dans le département. L'École des Managers, forme ainsi depuis l'an

dernier des futurs repreneurs, qui vont travailler durant un an sur leur propre entreprise dans laquelle ils continueront de travailler trois jours par semaine. Le CRA Vendée qui propose un accompagnement du cédant ou du repreneur par des professionnels fait également figure d'exemple tout comme les actions mises en place pour soutenir les passages de témoin chez les artisans ou les agriculteurs.

1/3 des entreprises concernées

Car l'enjeu est vital pour le dynamisme du département et les emplois des Vendéens : En Vendée, une personne sur vingt dirige une «entreprise» de zéro à plusieurs milliers de salariés. Aujourd'hui, 1/3 de ces chefs d'entreprise ont plus de 55 ans et sont donc à la veille de céder leur affaire. Or, la

transmission d'entreprise n'est pas une mince affaire ! Un dirigeant qui souhaite quitter son entreprise n'a pas toujours la même vision que son dauphin et, forcément, pas la même expérience. Pas facile en plus de passer le relais quand on a tout bâti soi-même et dirigé son activité depuis plus de trente ans. Pourtant, cette phase délicate se doit d'être fructueuse pour l'entreprise : le nouveau gérant peut apporter un nouveau souffle et de nouvelles idées... Si elles sont acceptées et bien mises en place, l'entreprise en sortira grandie. C'est en effet prouvé : une transmission réussie peut augmenter jusqu'à 20% le chiffre d'affaires d'une entreprise alors qu'un échec peut lui être fatal. Tour d'horizon des différentes initiatives destinées à faciliter au maximum la transmission d'entreprises en Vendée.



La transmission : un enjeu de taille

- 15% des défaillances d'entreprises françaises ont pour origine une mauvaise transmission
- 1/20 des vendéens sont chefs d'entreprise
- 1/3 des chefs d'entreprise (plus de 10 salariés) vendéens ont plus de 55 ans
- 32 000 salariés vendéens dépendent d'un chef d'entreprise de plus de 55 ans
- 930 chefs d'entreprise passeront la main d'ici à 2010
- 4 440 PME changeront de chef d'entreprise d'ici 2010

Mise en relation des cédants et des repreneurs

9 mois après son arrivée, le CRA Vendée a réussi son implantation

Implanté depuis peu à La Roche-sur-Yon, à proximité de son partenaire Vendée Expansion, le CRA a pour mission de soutenir et conseiller les cédants et repreneurs dans leur démarche de transmission d'entreprises. Retour sur une implantation réussie.

Neuf mois après l'ouverture de l'association CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires) à La Roche-sur-Yon, grâce au partenariat signé avec Vendée Expansion permettant à la Vendée de mettre du côté des chefs d'entreprise toutes les chances pour

que la transmission se passe bien, l'heure est au premier bilan. Et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le CRA, dont les principales missions sont de bien préparer cédants et repreneurs, de les entourer mais aussi de leur permettre de se mettre en contact, compte aujourd'hui quarante-huit adhérents : quatorze cédants, vingt repreneurs et quinze experts. Au total, depuis l'ouverture, ce sont plus de 140 personnes, cédants ou repreneurs potentiels, qui ont pris contact avec les deux délégués départementaux. Premier pari réussi, la mise en contact entre les chefs d'entreprise et les délégués du CRA. Une démarche capitale mais délicate qu'il était important de gérer en toute confidentialité. «C'est précisément sur le terrain de la détection de projets que nous attendions le CRA, et ces résultats vont au-delà de nos espérances», se réjouit à ce sujet Wifrid Montassier, président de Vendée Expansion. Pour une sim-

ple question ou pour une demande d'accompagnement personnalisé, le CRA apporte soutien et conseils. «En privilégiant la dimension humaine et une parfaite confidentialité, en prenant le temps de nous mettre au rythme de nos adhérents et en levant au mieux les obstacles, nous garantissons la réussite de ce type de projets», explique Joël Graveleau, délégué départemental. Les chiffres sont encourageants et supérieurs aux prévisions de départ, l'implantation réussie : il a fallu moins d'un an pour que la délégation vendéenne trouve son rythme de croisière.

Renseignements :
CRA Vendée, 20 rue Pasteur
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 37 33 11
(Cédants ou repreneurs, vous serez mis en contact avec Jean-Jacques Pompidou ou Joël Graveleau, délégués départementaux) ou www.cra.asso.fr



Point de vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



«Les repreneurs sont les garants des emplois de demain»

L'aide à la reprise d'entreprise se mobilise tout le département...

Oui car c'est un domaine qui touche tous les secteurs, industriel, artisanal ou agricole. Si nous voulons être certains que la Vendée conserve le dynamisme qui est aujourd'hui le sien, nous devons avoir une vision à dix ans. Et donc préparer la relève en conséquence. Car la reprise d'entreprise est une affaire complexe. Pour réussir à la tête d'une entreprise, il faut être compétent dans son secteur d'activité, mais aussi être enthousiaste, aimer le territoire sur lequel on est implanté et vouloir contribuer à son développement. Ce sont toutes ces qualités qui permettent aux entrepreneurs vendéens d'aujourd'hui de tirer la Vendée vers le haut. Ce sont ces qualités que nous voulons susciter chez la nouvelle génération. C'est pourquoi le Conseil Général, dans les contrats qu'il conclut avec la Chambre de Commerce, la Chambre d'Agriculture ou la Chambre des Métiers, est extrêmement attentif aux actions qui sont menées pour trouver et former les repreneurs.

L'enjeu est-il si important pour l'avenir de la Vendée ?

Il est vital. Trouver des repreneurs vendéens, c'est mettre le maximum de chances de notre côté pour sauver nos emplois. Car le meilleur rempart contre les délocalisations est le maintien en Vendée des centres de décision, là où se trouvent les chefs d'entreprise. C'est pourquoi nous devons aider au maximum les jeunes Vendéens qui désirent reprendre une activité en Vendée, et y rester. Ce sont eux, d'abord, qui sont les garants des emplois de demain.

Aide à la transmission dans l'artisanat : l'exemple de Thierry Maillot

Mode d'emploi pour une reprise réussie

Avec l'agriculture et l'industrie, l'artisanat est le troisième secteur pour lequel le Conseil Général apporte son soutien afin de faciliter la reprise d'entreprises. Rencontre avec Thierry Maillot, artisan photographe qui a profité il y a quelques années de cette aide.

de Thierry lui valent de se voir confier un an plus tard la gestion d'un nouveau magasin créé par Joël Piveteau au centre commercial de la route de Nantes à La Roche-sur-Yon.

Confiance et formation, atouts majeurs pour une bonne transmission

En novembre 2002, son patron qui pense à la retraite commence à se libérer de quelques-unes de ses cursales. Aussitôt il propose à Thierry Maillot de prendre la suite de ses affaires. «Toujours nous avons eu des relations de confiance et la transmission s'est passée tout naturellement», dit-il. Pari accepté et bien joué en partie grâce au stage de formation organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et le Conseil Général. «Mais rien n'aurait été possible si je n'avais suivi ce stage d'une semaine, pendant lequel des professionnels nous ont appris comment reprendre une entreprise. J'ai

pu apprendre la comptabilité, connaître les obligations administratives et toutes les notions indispensables aux chefs d'entreprise que je n'avais jamais acquises. Peu à peu, je me suis organisé. J'ai délégué les tâches administratives à des intermédiaires. Du côté de la transformation, ma politique a toujours été de faire le moins possible appel à des sous-traitants», explique-t-il. Depuis deux ans, Thierry a employé une personne pour l'aider dans son maga-

sin, il a complètement modernisé ses outils de travail et parmi ses multiples projets, prévoit de rénover l'intérieur de son commerce et d'en créer de nouveaux. Mais «une fois notre situation bien assise, la Chambre des métiers ne nous laisse pas seuls : forums, formations sur logiciels et stages sont régulièrement proposés. Ils nous permettent de rester compétitifs.»

Renseignements : 02 51 44 35 19





Une nouvelle initiative qui déjà porte ses fruits Sur les bancs de l'école des managers

Créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec le soutien du Conseil Général, l'Ecole des Managers permet aux futurs entrepreneurs d'apprendre leur métier de chef d'entreprise par alternance... Pour eux, la semaine se décompose en deux parties. Une première où ils sont à l'école avec des intervenants professionnels qui leur apprennent les bases nécessaires à tout manager et les aident à mettre en valeur les forces et faiblesses de l'entreprise qu'ils vont reprendre. Et une deuxième durant laquelle ils continuent à travailler dans leur entreprise et commencent à appliquer ce qu'ils ont appris. Une formule originale mais efficace, déjà testée dans d'autres départements. Rencontre avec les élèves de la première promotion vendéenne...

En ce début de juillet, ils sont six sur les bancs de l'école... Et le moins que l'on puisse dire est que le cours auquel ils assistent sort des sentiers battus : les élèves ne sont pas vraiment des élèves puisqu'ils sont tous susceptibles de devenir chefs d'entreprise dans les prochaines années et le professeur, Henri Jarousseau, n'est pas non plus vraiment un professeur puisqu'il est avant tout le dirigeant d'une agence de conseil ligérienne. L'heure est à la synthèse et les échanges vont bon cours. Il faut dire qu'ici tout le monde se connaît bien : «Sur un an, les six élèves de la promo-

tion se sont rencontrés environ deux jours par semaine. Encadrés par des professionnels, ils ont suivi une formation théorique mais aussi pratique, c'est-à-dire basée sur des échanges et sur l'étude par tous des problèmes de chacun. Par ailleurs, ils ont procédé chacun à une analyse approfondie de leur entreprise et développé une stratégie adaptée à ses forces et ses faiblesses», explique Odette Seguin, responsable de l'école. En sortant d'ici, les élèves ne deviennent pas forcément chefs d'entreprise tout de suite... Mais ils sont rassurés car ils ont le bagage qu'il faut et savent quel che-



min suivre pour être acceptés par les salariés. «L'école des Managers vise à faire de la transmission d'entreprise une opportunité de développement en renforçant les compétences théoriques et pratiques du futur dirigeant», continue Odette Seguin. Et le cocktail Ecole des Managers a largement fait

ses preuves en France : 1000 managers ont déjà été formés et 95% des transmissions ont été réussies avec un chiffre d'affaires en augmentation moyenne de 20% après la reprise. D'ailleurs l'école fournit bien plus qu'un diplôme : «Tous les stagiaires passés par l'une des Ecoles des Ma-

nagers font partie du Club des managers qui leur assure un solide réseau relationnel très utile quand on a des responsabilités». Créée et proposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vendée, cette école verra sûrement passer de nombreux futurs grands patrons sur ses bancs.

Paroles de futurs chefs d'entreprise



Laurent Valot

30 ans, conducteur de travaux dans la SA Valot TP (38 salariés). Reprise dans les 2 à 5 ans

«J'ai appris cette année à impliquer les salariés dans les décisions notamment en instituant une réunion de maintenance pour organiser le travail de chacun en l'écoutant. Je me suis aussi positionné sur les choix stratégiques et sur l'évolution de l'entreprise»



Renan Letort

37 ans, responsable de la vente aux Créations Telor (43 salariés). Reprise non définie

«Désormais, je commence à encadrer les chantiers. J'ai compris que je ne pourrai pas tout faire et que je dois déléguer si je veux reprendre l'activité. J'ai prévu de recruter un nouveau commercial.»



Laurent Texier

39 ans, responsable d'atelier à Texier SA (30 salariés). Nouveau chef d'entreprise

«Ce soir, j'ai un pot avec les salariés... Mon père va leur annoncer que je reprends l'entreprise. Ça s'est déchanté au fil de l'année... J'avais de plus en plus envie de prendre la suite et mon père s'est rassuré quant à mes capacités. En début d'année, c'était pourtant pas gagné !»



Régis Gauvrit

30 ans, technico-commercial à Gauvrit SA (24 salariés). Reprise dans les 2 à 3 ans

«Sur le recrutement par exemple, on a eu la formation puis on a échangé nos méthodes... J'ai appris beaucoup de choses en écoutant l'expérience des autres. Une autre fois, on a pris un cas pratique dans mon entreprise et tout le monde a travaillé dessus. Je suis revenu le soir avec plein de solutions.»



Florian Bel Kadi

29 ans, responsable commercial à SODIMAT. Reprise dans les 2 ans

«Après ma décision de participer à l'Ecole des Managers, j'ai dû envisager, compte tenu de mon poste, le recrutement d'un commercial automobile. Ma nouvelle position est entre le dirigeant et ce commercial, ce qui me permet d'être plus disponible pour participer au fonctionnement et à la gestion de l'entreprise.»

Interview croisée cédant/repreneur Une transmission familiale en douceur

Rencontre avec Daniel Gauvrit, le fondateur de l'entreprise Gauvrit à Challans, et Régis Gauvrit, son fils, qui prendra le flambeau dans les années à venir.

Pouvez-vous nous parler de votre entreprise ?

Daniel. Il y a trente ans, je me suis installé à mon compte en tant que carreleur. Cinq ans après, je me suis lancé dans les cheminées, puis les cuisines. Aujourd'hui, nous sommes vingt-quatre dans l'entreprise et nous avons deux magasins de vente à Challans et à La Roche.

Comment êtes-vous arrivés à travailler en famille ?

Régis. J'étais déjà dans la vente... À l'époque, mon père faisait les chantiers dans la journée et le commer-

cial le soir. Pour se décharger il m'a proposé un poste de commercial et de suivi technique. Après deux ou trois ans d'apprentissage du métier, il m'a vraiment fait confiance.

L'heure est donc à la transmission ?

Daniel. Pas tout à fait... Je suis encore jeune. Mais je ne veux pas me poser la question à 60 ans : une transmission, ça se prépare ! On a galéré pour l'avoir cette entreprise, alors on ne la transmettra pas à quelqu'un en qui on ne fait pas confiance. Même si c'était notre fils.

Comment avez-vous découvert l'Ecole des Managers ?

Daniel. Je fais partie de l'EBC (Chefs d'entreprise du bassin de Challans) où j'ai rencontré Odette Seguin. Elle nous a parlé de la nouvelle école

et je me suis dit que c'était l'idéal pour préparer la transmission. Les entreprises n'ont rien à voir avec ce qu'elles étaient il y a 30 ans. Cette année, on a bien vu la différence avec tout ce que Régis a appris et mis en place.

Pouvez-vous nous parler de ces nouveautés ?

Régis. C'est vrai que cette année, j'ai rapporté plusieurs innovations de l'Ecole des Managers. Par exemple, j'ai informatisé la partie devis. C'est un gain de temps énorme car tout le monde peut consulter tous les devis. On a d'ailleurs formé les hôtesses d'accueil pour qu'elles fassent elles-mêmes le suivi des clients grâce à ces fichiers informatiques. Elles s'impliquent davantage dans le suivi des affaires. On a également responsabilisé les poseurs en leur donnant toutes les tâches qu'ils doivent effectuer chaque semaine... Du coup, ils s'organisent eux-mêmes. Pour la première fois cette année, on a aussi mis en place une enquête de satisfaction pour avoir un retour de nos clients sur notre travail... Je sens vraiment que je n'ai plus la tête dans le guidon. Pour moi cette année charnière m'a aussi permis de revoir les classiques : management, stratégie, droit, communication, comptabilité... L'important ce n'est pas de devenir comptable mais de pouvoir comprendre et travailler avec le comptable. Aujourd'hui, je m'en sens capable.



Tout pour être performant

Le programme complet de l'EDM s'articule autour de trois domaines.

Acquisition de connaissances (4 mois)

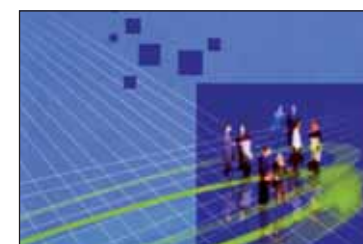
Tout ce qu'il faut savoir en stratégie, finance, management, marketing commerce et communication pour être chef d'entreprise.

Auto-diagnostic de l'entreprise (2 mois)

Chacun effectue une analyse approfondie de son entreprise dans laquelle il continue d'être présent trois jours par semaine.

Développement d'une stratégie (5 mois)

En fonction de l'auto-diagnostic établi et grâce aux connaissances acquises, les élèves mettent en place un plan d'action avec l'aide des consultants de l'EDM.



Ecole des Managers de Vendée

Tel : 02 51 45 32 00

e-mail : ecole@vendee.cci.fr

Site : www.vendee.cci.fr

VOILE - Championnat de France espoirs Un quatuor sablais fait des prouesses en catamaran



La Vendée ne cesse de faire parler d'elle dans les disciplines nautiques. Après la planche et le surf, place au catamaran !

Deux équipages sablais ont brillé du 20 au 26 août en atteignant la plus haute marche du podium des championnats de France espoirs dériveur, habitable et catamaran qui se déroulaient à Martigues. Les plus jeunes, Benjamin Guibert (16 ans) et Gastien Planson (16 ans), ont confirmé sur leur SL15.5 les bons résultats de leur saison. En plus de l'or conquis durant ces championnats, ils ont également acquis définitivement leur place de premier au classement national sur l'année. « Il nous reste encore une année en 15.5 mais on a décidé de ne pas la faire étant

donné qu'il n'y a pas de compétition d'un niveau supérieur au championnat de France en cadet. On passe donc en Hobie-cat 16 l'an prochain ».

L'essor des frères Desgranges

La surprise est venue des frères Desgranges en Hobie-cat 16... Vincent (18 ans) et Romain (20 ans) ont eu cette année une saison incomplète qui ne les plaçait pas du tout parmi les favoris. Partis sur les chapeaux de roues dès la première manche, ils ont pourtant réussi à conserver leur avance jusqu'à la dernière minute... Une belle victoire qui les met en lice pour les championnats du monde qu'ils prépareront cette fois-ci à temps plein !

DVD - Rétrospective sur Pierre Mauger Le film est disponible



Il y a quelques mois, le collège du Centre des Sables devenait le collège Pierre Mauger, en hommage au résistant sablais déporté à Buchenwald. A cette occasion, le Conseil Général avait réalisé un film retraçant les hauts faits de Pierre Mauger, afin que nul n'oublie ce que la France doit au principal lieutenant du colonel Rémy. Les personnes intéressées pour se procurer gratuitement ce film peuvent en faire la demande au 02 51 34 49 59.

FOOTBALL - Le stade fulgentais remis à neuf Un nouveau terrain en synthétique

Le dimanche 28 août, la commune de Saint-Fulgent inaugurerait son terrain de football synthétique, en présence de Véronique Besse, Bruno Retailleau et Wilfrid Montassier conseillers généraux. « Nous sommes comblés avec un outil de travail formidable », expliquait Paul Arrivé, président du club de football la Vigilante. En effet, en plus des économies d'eau d'arrosage, d'engrais, et de réensemencement, un tel terrain permet aux footballeurs de s'entraîner 60 heures par semaine au lieu de seulement 10 heures pour un terrain en gazon.

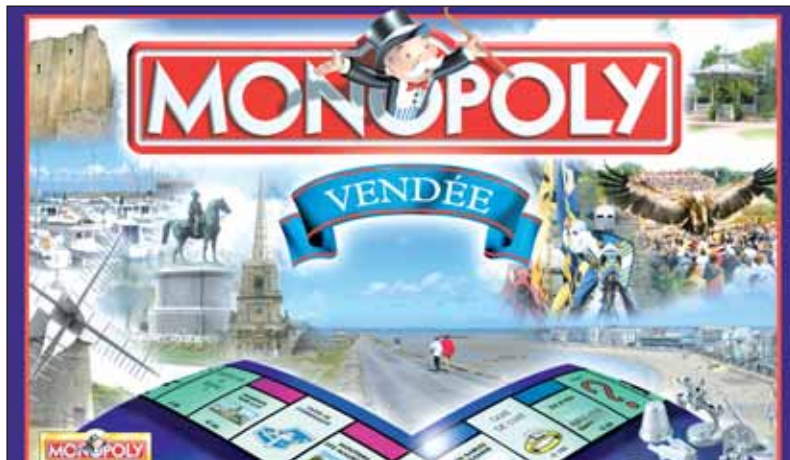


Photo : Altam Minchenneau

LOISIRS - Parution d'un nouveau jeu de société Un monopoly pour la Vendée

La Vendée est le premier département français à posséder son Monopoly. « En raison de sa forte identité, de l'attachement des Vendéens à leur « terre d'origine », et du retentissement extérieur du département (notamment grâce au Vendée Globe et au Tour de France) nous avons pensé à la Vendée », explique Dominique Deguelle, directeur des ventes de Winning Moves France. Pour réaliser le jeu, cette société, qui adapte le Monopoly aux régions, villes et maintenant départements, a commencé par contacter les agences immobilières. « Toutes les communes du département ne

pouvant être représentées, il n'y a que 22 cases, nous avons cherché à représenter l'ensemble du territoire », déclare Dominique Deguelle. Chacune de ces communes ou communautés de communes est représentée par une image symbolique, le passage du Goix pour Noirmoutier, un moulin pour le Mont des Alouettes, la statue de Napoléon pour La Roche-sur-Yon... De sorte que sans le texte, tout Vendéen devrait reconnaître son département. Le premier succès des ventes semble prouver que le jeu a su convaincre les Vendéens et les amoureux de la Vendée.



Jean Jaunâtre, officier de Légion à l'épreuve des conflits

La vie de Jean Jaunâtre n'est pas celle du commun des mortels. C'est pour cette raison que ses proches l'ont encouragé à écrire ce livre de mémoires. Né aux Sables d'Olonne au moment de la première guerre mondiale, il embrasse la carrière militaire et se bat sur la Somme où il est grièvement blessé. En janvier 1946, intégré au 2^e régiment étranger, il part combattre les Vietminhs communistes en Indochine. Il y passera trente mois. En 1948, l'armée l'affecte au service de sécurité de la défense nationale. De 1957 à 1961, il sert à Oran en Algérie. Sa position, lors des événements d'Alger, durant lesquels il refusa de dénoncer des officiers, l'obligera à quitter l'armée en 1961. C'est la fin de la période militaire de sa vie, « la plus active, la plus mouvementée, la plus ardue, la plus risquée, la plus riche en souvenirs, en un mot la plus belle », écrit-il. Avec un grand souci de vérité, ce témoin de l'histoire évoque les grands événements qui ont marqué les cinquante dernières années du XX^{ème} siècle français.



■ Éditions l'esprit du livre, 24€

«Guide des Seniors», 1000 réponses pratiques

Partir à la retraite en toute sérénité, en en profitant pleinement, c'est enfin possible grâce au «Guide des Seniors» parus aux éditions vendéennes d'Orbestier. Le livre répond à toutes les interrogations qu'on se pose avant et pendant cette nouvelle vie à partir de six grands thèmes généraux : la retraite, mode d'emploi ; la vie quotidienne ; la famille ; la santé ; la dépendance et la citoyenneté. Après avoir travaillé des années durant, les seniors pourront réaliser ce qu'ils ont toujours rêvé faire et organiser tranquillement leurs dernières années.



Car la retraite n'est plus synonyme de vieillesse, bien au contraire !

■ Guide des Seniors, 1000 réponses pratiques, Éditions d'Orbestier, 15€

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

Collèges : doublement des crédits entre 2003 et 2010

Le Conseil Général poursuit deux grandes actions en faveur des collégiens de Vendée : il construit ou modernise les établissements et organise les transports des élèves par cars scolaires. Chaque année, en investissement et en fonctionnement, le Conseil Général consacre plus de 16 millions d'euros aux collèges publics et 5,4 millions d'euros aux collèges privés. Parmi les grandes actions, il y a d'abord, bien sûr, l'ouverture du collège Alexandre Soljenitsyne à Aizenay, et la décision de construire à l'horizon 2011 un nouveau collège pour le sud du Pays Yonnais à Aubigny. Ces deux ouvertures montrent que le Conseil Général est extrêmement attentif à l'évolution des secteurs de Vendée, et que, chaque fois qu'un secteur est en mesure de drainer un nombre suffisant de collégiens (entre 500 et 600), tout est mis en œuvre pour répondre le plus rapidement possible aux attentes des parents. Par ailleurs, l'Assemblée départementale poursuit cette année son programme de modernisation des collèges, programme à l'importance sans précédent puisqu'il conduit, entre 2003 et 2010 à doubler les crédits consacrés aux collèges de Vendée. Les Gondoliers et Herriot à La Roche, Beaussire à Luçon, Garcie-Ferrande à St Gilles, Les Colliberts à Saint Michel-en-l'Herm, Molière à Noirmoutier, Jules Ferry à Montaigu, Pierre Mendès-France à La Châtaigneraie : autant d'établissements où sont actuellement menées des réalisations nombreuses, pour rénover les salles de classes, redessiner les zones de travail, concevoir des installations adaptées aux élèves handicapés, aménager des selfs plus confortables, etc. Enfin, le Conseil Général a choisi de confier l'organisation des transports scolaires au niveau local à des structures bénévoles, qui ne réclament donc aucun financement du Conseil Général. Dans ce cadre près de 500 cars sont affrétés chaque jour qui, en passant dans les 282 communes de Vendée, permettent de conduire 33 000 élèves dans leurs établissements. Evoquée un temps par l'Assemblée départementale, l'idée de la gratuité totale des transports scolaires a été finalement abandonnée (au profit d'un prix du billet très réduit), devant l'exemple des départements qui avaient essayé cette solution : la plupart sont en effet rapidement revenus à un ticket payant, qui permet de responsabiliser les usagers et de limiter au maximum les temps de trajets. En outre, le Conseil Général projette de construire à La Roche une gare routière dotée de plusieurs pôles, afin de pouvoir déposer les élèves plus près de leurs établissements. Malheureusement, ce dossier est bloqué par la Ville de La Roche qui refuse toujours de se prononcer. Le Conseil Général espère toutefois que la mairie acceptera rapidement de se pencher sur cette installation, qui permettrait de désengorger la gare routière du chef-lieu.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Collèges en progrès, mention passable pour les transports scolaires !

Le dernier collège public créé remontant à 1993 avec Belleville, nous nous réjouissons de l'ouverture d'Aizenay en cette année 2005, aboutissement d'un combat de près de trente ans lancé par des parents d'élèves. Nous nous réjouissons également de l'annonce de création d'un collège public à Aubigny en 2010/2011, rendu nécessaire par la fermeture de Piobetta à la Roche/Yon et par le baby-boom de l'an 2000. Toutefois, malgré ces avancées et l'augmentation des crédits d'investissement de 42% au BP 2004 en faveur des collèges publics, la Vendée apparaît au 87^{ème} rang national sur 95 (14,4€/hab). Il en manque encore dans trois secteurs : La Mothe-Achard, Talmont et Les Essarts. Par ailleurs, peut-être même que la création d'un prochain collège pourrait permettre d'innover encore, à l'instar de celui de Laval (53), qui, à l'occasion d'une extension, en coopération avec les APF, réunit dès cette année (une première en France) une section d'éducation motrice accueillant des jeunes déficients moteur et des collégiens valides. L'architecture a aussi été adaptée, et une grande attention a été portée aux détails : baies vitrées à 72 cm pour permettre aux enfants de voir un paysage, coins de mur arrondis pour éviter les blessures en cas de choc avec les fauteuils (un chantier de 3,2M€). Belle initiative que celle-ci pour 2005 consacrée année du handicap ! Quant à la participation du Conseil Général au fonctionnement des collèges, elle est passée de 2 575 143€ en 2003 à 3 182 749€ au BP 2005 pour les 30 collèges publics (compétence obligatoire des Départements) et de 3 083 354€ à 3 720 996€ en faveur des 32 privés (+18%). Compétence obligatoire des Départements également, 18 961 100€ ont été inscrits au BP 2005 pour les transports scolaires (+6,55% par rapport à 2004), ainsi que 60 000€ HT Max. pour la réalisation, l'édition et la fourniture des imprimés destinés aux usagers du transport scolaire pour le réseau Cap Vendée. Pour donner un ordre d'idées, 12,78M Euros ont été dépensés en 2004 par le Département des Landes qui pratique la gratuité totale (comme 25 autres) de longue date, et 21,5 M€ par la Meurthe-et-Moselle pour son réseau «Transport En Département» (qui intègre les transports scolaires). Jusqu'à présent, le Conseil Général a choisi de confier l'organisation des transports scolaires à des organisateurs secondaires (Familles Rurales notamment, Communautés de communes, mairies...) et participe à hauteur de 50% de leur déficit d'exploitation. L'ouverture d'un nouveau collège public à Aizenay doit être l'occasion de repenser la politique départementale du transport scolaire, en visant à la réduction des temps de transport (La FCPE a procédé l'année dernière à une enquête qui doit être généralisée à l'ensemble des collèges et lycées du département), et en l'articulant avec les autres demandes de transport (personnes âgées, handicapées). Revoir la politique de transport scolaire en lien avec les collectivités, relancer les transports en commun au service de tous, d'autres départements l'ont fait. Calons-nous sur les exemples qui marchent, et qui plus est, pour un coût moindre pour les contribuables vendéens !

CHASSE - L'ouverture générale avait lieu le 18 septembre dernier Les chasseurs vendéens repartent en campagne

Le 18 septembre à 8h, 18 000 chasseurs ont retrouvé le milieu naturel vendéen pour une nouvelle saison. Ardents défenseurs de l'environnement, ces passionnés ont à cœur de faire découvrir leur loisir et les actions qu'ils mènent pour protéger les espèces en voie de disparition, participer à la régulation des nuisibles et offrir aux animaux des espaces privilégiés pour qu'ils se reproduisent dans notre département...

Le 18 septembre, c'était l'ouverture générale de la chasse en Vendée. 18 000 chasseurs ont pu ainsi se remettre à l'affût des pigeons ramiers, lièvres, chevreuils et autres lapins... «La chasse au gibier d'eau était déjà ouverte depuis le 27 août. Mais en Vendée, elle a été peu pratiquée à cause de la sécheresse», explique Gaby Bouninneau, directeur de la Fédération Départementale des chasseurs de la Vendée. Ce n'est pas que les oiseaux aient souffert de la sécheresse, mais quand il y a peu d'eau, ils se concentrent sur les rares points de ravitaillement qui se trouvent souvent dans les réserves... Quant aux lièvres, actuellement en pleine reproduction, on attend souvent la mi-octobre pour éviter de tuer des femelles encore gestantes ou allaitantes». Une attitude habituelle chez les chasseurs qui veulent à tout prix préserver leur territoire et ses habitants. «N'est pas chasseur qui veut... Il faut avoir suivi une formation pointue et, chaque année, valider son permis en s'acquittant d'une cotisation. En plus, on leur demande de participer à l'entretien des zones de chasse, au repeuplement, à la gestion et la régulation des espèces...» En découlent des chiffres

surprenants : en Vendée, 50 000 hectares de territoire sont classés en réserve de chasse (interdiction d'y chasser) par la volonté des chasseurs eux-mêmes. «Grâce aux cotisations, une fondation nationale acquiert des territoires pour les chasseurs. En Vendée, la Fédération, avec l'aide du Conseil Général, entretient notamment les 85 hectares de la ferme de Choisy qui ont été classés en réserve naturelle volontaire. C'est un lieu idéal et protégé pour les oiseaux migrateurs, de plus en plus nombreux à revenir sur nos prairies humides. Les chasseurs y sont gagnants»

18 000 chasseurs en Vendée

Grâce à ces différentes actions, la chasse, bien maîtrisée, a de l'avenir en Vendée. Pour ce qui est du grand gibier, la population des sangliers, anormalement grandissante ces dernières années et qui piétine les cultures, semble stagner grâce aux prélèvements des chasseurs. Il y aura donc un peu moins de bracelets (autorisations de chasser un animal de l'espèce) distribués cette année (environ 1000). En revanche, les che-

vreuils sont de plus en plus nombreux et colonisent de nouveaux espaces occasionnant parfois des dégâts chez les agriculteurs. Environ 2 500 bracelets de chevreuils seront donc distribués. Enfin, pour le cerf, qui se cantonne au massif de Mervent, on aura toujours environ 60 bracelets sexuels (cerfs, biches ou jeunes), pour assurer la pérennité de l'espèce. «Pour le gros gibier, si les chasses à l'affût ou à l'approche se développent, une tradition en Vendée reste la chasse collective en battue, avec des chiens courants.» Autre chasse traditionnelle : la chasse à la passée pour le gibier d'eau. «Les chasseurs partent chasser le soir, quand les colverts, pilets ou autres sarcelles d'hiver quittent les réserves pour aller se nourrir. La chasse à la volée est celle du matin, quand le gibier rejoint les réserves.» Comme le gros gibier, le petit gibier se chasse souvent au chien courant. Durant ces chasses ou lors des battues administratives, les nuisibles, des animaux qui n'ont quasiment pas d'autres «prédateurs» que l'homme, sont également prélevés. En 2004, 1 200 renards et 233 ragondins ont ainsi été tués.



Les chasseurs font un véritable travail de reconnaissance.

DÉCOUVERTE - À l'invitation des chasseurs Une passion à partager...

Avides de faire découvrir leur passion et l'environnement qui leur est cher, les chasseurs de Vendée ont mis en place plusieurs actions ouvertes à tous... En voici quelques-unes qui permettent à chacun de profiter de la nature et des connaissances de ceux qui y travaillent.

Les sorties nocturnes : rendez-vous le 25 novembre

De nuit, grâce à des phares puissants, les techniciens de la Fédération effectuent des comptages d'animaux pour établir des «Indices Kilométriques d'Abondance», permettant de déterminer des règles de gestion. Afin de faire profiter à tous de ces observations de chevreuils, lièvres, blaireaux, bécasses ou de perdrix, une soirée est ouverte à tous le dernier vendredi de novembre. Des cars, qui partiront des cinq secteurs de Vendée, emmèneront les visiteurs avec un technicien qui leur commentera le spectacle.

La chasse accompagnée

Pour ceux qui hésitent à passer leur permis, la chasse accompagnée est une bonne transition. Il leur suffit de trouver un tuteur, qui a pratiqué la chasse au cours des cinq dernières années, et de suivre une formation pratique d'une demi-journée à la Fédération des Chasseurs. Ensuite, munis d'une autorisation préfectorale, ils peuvent chasser avec leur tuteur durant une saison. Mais attention, un seul fusil pour deux !



Découverte de la faune et de la flore à Mervent

Juste avant l'ouverture de la chasse, les 10 et 17 septembre derniers, les techniciens de la Fédération ont emmené des groupes dans la forêt de Mervent. Objectif : voir et entendre les cerfs en période de brame. Mais ces sorties ont également été l'occasion de découvrir le massif, les essences qui y poussent, l'impact des animaux sur la flore... Après une promenade en pleine forêt, les groupes se sont arrêtés à la lisière de la forêt pour voir les animaux qui viennent en «gagnage», c'est-à-dire se nourrir.

■ Renseignements : 02 51 47 80 90



ZOOM - Avec les chasseurs de Moreilles La sécheresse n'a pas touché la faune

Quelques jours avant l'ouverture de la chasse, Rémi Guignard et Eric Phelippeau, deux chasseurs de Moreilles, ont fait le point sur leur territoire de chasse. Rencontre.

Des prairies à perte de vue, une ligne d'horizon cassée par des botes de foin séché, et un sol désespérément craquelé... «Aujourd'hui, on a peine à croire que nous sommes dans une zone de marais», lance Rémi Guignard. «Il faudrait qu'il pleuve au moins un mois en continu», acquiesce Eric Phelippeau. Les chiens gambadent joyeusement et prennent

en chasse un lièvre. Celui-ci traverse allègrement un petit canal... totalement asséché. «On a bien fait de ne pas participer à l'ouverture anticipée du gibier d'eau. Il n'y a plus suffisamment de points d'eau». Pourtant, à les entendre, la faune n'a pas été trop touchée par la sécheresse. «Le risque est souvent après les premières pluies... La végétation repousse très vite et le changement d'alimentation provoque des maladies souvent mortelles. On sera attentif pour adapter notre chasse à ces évolutions...»

Les deux chasseurs continuent leur promenade. Dans la société de chasse à laquelle ils appartiennent,

ils vont toujours par deux et jamais avec plus de quatre chiens. «Il faut laisser sa chance au gibier. Avec plus de chiens, un lapin n'aurait aucun espoir de s'en sortir dans ces grandes prairies», explique, le sourire aux lèvres, Eric Phelippeau. Et si on ne ramène rien ? «Notre objectif n'est pas de tuer du gibier à tout prix. C'est de faire une bonne balade en nature avec les chiens et de voir du gibier».

Laisser les animaux se reproduire

Et c'est pour conserver ce plaisir que les chasseurs de Moreilles pré-

Gilles Douillard, Président de la Fédération des Chasseurs de la Vendée «Le chasseur est l'oeil du terrain»

La chasse a-t-elle toujours autant d'adeptes en Vendée ?

Il y a eu une grosse chute des effectifs dans les années 80. Les chasseurs étaient souvent montrés du doigt ! Aujourd'hui, on se stabilise et on remarque que des chasseurs qui avaient cessé toute activité reprennent leur carte. Les jeunes sont en revanche moins nombreux. D'où nos actions de découverte ou d'éducation à l'environnement. Cette année par exemple, avec notamment le Conseil Général, nous avons réalisé le premier CD-Rom pour les scolaires sur la nature et l'environnement. Il a eu beaucoup de succès et nous en préparons déjà un autre.



Qu'apportent les chasseurs à l'environnement ?

Le chasseur est l'oeil du terrain. Notre passion nous amène à parcourir les espaces naturels à toute heure, à nous mettre à l'écoute de tous les bruits, à être attentifs aux

évolutions... Autrefois, la quasi-totalité des agriculteurs étaient chasseurs. Aujourd'hui, les chasseurs doivent se rapprocher des agriculteurs pour qu'ensemble ils puissent agir sur la qualité des milieux. Il y a des gestes simples : moissonner un champ en commençant par le milieu, ça permet par exemple au petit gibier de s'échapper... Depuis deux ans, nous travaillons également avec la Chambre d'Agriculture pour suivre le dynamisme imprimé par le Conseil Général, notamment pour le reboisement ou l'entretien des haies... Autant d'habitats pour la faune.

Quelles sont les actions principales que vous allez mener cette année en faveur de la faune ?

Nous allons accentuer nos efforts pour que le faisan s'adapte vraiment à la Vendée. C'est ce que nous avons fait pour le lièvre et, aujourd'hui, l'espèce se porte très bien. Pour les jeunes faisandeaux, nous mettons en place des volières à ciel ouvert dans lesquelles ils peuvent grandir en sécurité. Et nous demandons aux chasseurs de continuer à limiter leurs prélèvements de faisans.



Les chasseurs devant un canal, totalement asséché, du Marais Poitevin.

servent le domaine de la Malinière. Ici, il n'y a pas d'agriculture intensive. Un agriculteur effectue une fauche de foin par an et y met ses animaux en pâture. Toutes les conditions sont alors réunies pour que les oiseaux

trouvent leur nourriture en période d'hivernage. «Sur ces terres, on peut chasser. Mais nous entretenons de la même manière d'autres domaines en réserve de chasse où ils sont tranquilles pour se reproduire.»

23, 24 ET 25 SEPTEMBRE Festival Vendée Cheval à la Roche Plongez au cœur des arts équestres !

Initiation, dressage, découverte, voltige, prestige... Le festival Vendée Cheval des arts équestres, qui s'installe aux haras de La Roche-sur-Yon du 23 au 25 septembre, permet de découvrir le cheval sous toutes ses coutures. Défilé, gala, spectacles diurnes, animations... Il en a pour tous les goûts !

Concoctée par le Conseil Général et les bénévoles de l'association Vendée Cheval, la programmation de la deuxième édition du Festival des arts équestres est de haut vol... Cette année, l'Espagne est à l'honneur avec en vedette l'École Royale Andalouse d'Art Equestre de Jerez qui forme les meilleurs cavaliers espagnols sur les purs sangs de la prestigieuse race andalouse. Grâce et panache assu-

rés... Les chevaux noirs de l'île de Minorque et les chevaux de Camargue déploieront également tous leurs talents lors de magnifiques carrousels ou des numéros impressionnants...

La complicité entre l'homme et le cheval

Car ce festival a pour ambition de montrer à quel point l'homme et le cheval peuvent être complices. Le goût du risque d'un Freddy Porte, qui fut dans les années 80 à l'affiche des plus grandes corridas, l'univers poétique de Pascal Joly-Pottuz en compagnie de son cheval de trait Bazil, les voltiges impressionnantes de la famille Hasta Luego, le cheval claquette de Bruno Boisliveau...

Trois soirées de gala exceptionnelles

Autant de numéros originaux que les spectateurs pourront découvrir soit durant les animations de jour, à vocation très familiale et qui auront lieu sur l'ensemble du site du haras, soit durant les trois soirées de gala. Le samedi 24, entre 10h et 11h, une grande partie des artistes invités quitteront les haras avec leur monture pour un défilé au trot dans les rues de La Roche.

■ Renseignements :

Animations de jour : tous les jours de 10h à 18h aux haras. Entrée 5€, réduit 2€. Soirées de Gala : vendredi et samedi à 21h, dimanche à 17h30. Entrée 23€, réduit 15€. Réservation au 02 51 34 46 66

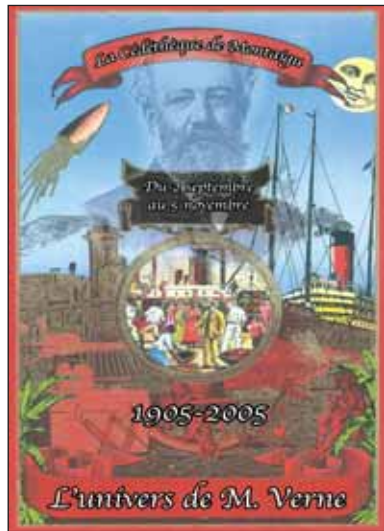


DEPUIS LE 2 SEPTEMBRE Cédéthèques de Vendée Le voyage avec Jules Verne et Pierre Joubert continue

Les expositions de rentrée présentées dans les cédéthèques de Montaigu, «L'Univers de Monsieur Verne» et La Gaubretière, «Pierre Joubert, grand maître de l'illustration», se prolongent encore quelques semaines. Les visiteurs continuent à voyager en compagnie de l'explorateur et écrivain Jules Verne dont on fête, cette année, le centième anniversaire de la mort. De son *Voyage en ballon* ou de *Vingt Mille Lieux sous les Mers* à *Cinq semaines en Ballon*, chacune de ses œuvres eut le génie de donner des descriptions d'explorations qui se révélèrent exactes quelques décennies plus tard. Du côté de La Gaubretière, ce sont les illustrations de Pierre Joubert (dessins de mer, personnage de BD Bob Morane, collection Signe de Piste...) qui ornent les murs de la cédéthèque. Petits et grands découvriront l'univers de ces deux auteurs à travers plusieurs de leurs œuvres mais aussi par le biais des animations préparées dans le cadre des expositions.

Agenda

À Montaigu (02 51 06 43 43)
«L'Univers de Monsieur Verne» jusqu'au 5 novembre
À La Gaubretière (02 51 57 49 00)
«Pierre Joubert, grand maître de l'illustration» jusqu'au 26 octobre



DU 8 AU 22 OCTOBRE Stages pour adultes à l'École du Patrimoine Devenez calligraphe, machiniste ou maître-verrier

Dès le début du mois d'octobre, plusieurs stages sont proposés aux adultes par l'École Départementale du Patrimoine Historique et Naturel (EDPHN). Le 8 octobre, ceux qui ont déjà participé à l'initiation à la calligraphie pourront profiter d'une journée de perfectionnement dirigée par Coralie Sellier, calligraphe professionnelle, à l'abbaye de Nieul-sur-l'Autise. Le 15 octobre Renaud Beffeyte, expert en machinerie médiévale, animera une journée d'initiation à la «géométrie pratique médiévale» à l'abbaye de Nieul-sur-



JUSQU'AU 9 OCTOBRE Exposition à la Chabotterie De Richelieu à Grignon de Montfort

L'exposition d'art sacré «De Richelieu à Grignon de Montfort, la Vendée au XVII^{ème} siècle» se poursuit, jusqu'au 9 octobre, au logis de la Chabotterie. Déclinée en six espaces (la Réforme, Richelieu, le renouveau, les pratiques liturgiques, croire autrement et la vie de Saint Louis-Marie Grignon de Montfort), cette exposition consacre une large place à la vie de ces deux grands hommes. Mais elle revient aussi sur l'histoire religieuse de la Vendée au travers de films, de documents interactifs et de nombreuses reconstitutions. Par ailleurs, les visiteurs peuvent se familiariser avec la présentation de centaines d'objets d'art, de tableaux et d'effets personnels de ces deux

hommes d'église dont les parcours furent capitaux pour la Vendée.

■ Renseignements : 02 51 42 81 00.
Tarifs : 6€ (adultes), gratuit pour les enfants.



LE 2 OCTOBRE Fête de la citrouille à La Mothe-Achard 466 kg : record à battre !

À La Mothe-Achard, les cucurbitophiles se donnent rendez-vous chaque premier dimanche d'octobre à l'occasion de la fête de la citrouille. Cette année, les amateurs de potirons sont attendus le 2 oc-

tobre, de 10h à 19h, au Potager Extraordinaire, où seront exposés les plus beaux potirons géants de l'Hexagone. Soixante-treize compétiteurs, issus de vingt-cinq départements, participent à cette 12^{ème} édi-

tion du concours national du plus gros potiron de l'année, et tenteront de détrôner le potiron géant couronné en 2004 avec ses 466 kg. Le point d'orgue de la journée aura lieu lors de la pesée qui déterminera, sous le regard admiratif de 5 000 spectateurs, si le record a été battu. Suspens garanti, les conditions météorologiques ayant corsé la culture de potirons cette année. Outre le concours, les visiteurs sont invités à découvrir trente-cinq stands (artisanat et produits du terroir) et diverses animations concoctées spécialement pour l'occasion : démonstrations de greffes et de sculptures sur citrouilles, concours de fousse, ballades à poneys, jonglage etc.

■ Renseignements : 02 51 46 67 83 ou www.potagerextraordinaire.com



1^{ER} ET 2 OCTOBRE Rendez-vous européen Les dentellières à Fontenay

Le 1^{er} et le 2 octobre, Fontenay le Comte sera le lieu de rendez-vous européen des dentellières. Plus d'une centaine sont attendues de France, de Belgique ou encore de République Tchèque. Certaines exposeront leurs œuvres tandis que d'autres exécuteront leur travail sous les yeux du public médusé. Les collectionneurs de dentelle ancienne, de coiffes, et les artistes spécialisés dans le tournage du bois et de l'os seront de la fête. Des commerçants spécialisés en matériel dentellier viendront de Belgique et de France approvisionner les dentellières.

■ Renseignements : 02.51.00.19.05 ou 06.86.76.11.66 ou 01.30.64.11.17
Tarif : 1€/personne



■ Renseignements : 02 51 47 61 49

DIMANCHE 2 OCTOBRE Cinquième édition du Vendée Roller Marathon

Les Herbiers, "capitale" vendéenne du roller

Aux Herbiers, le 2 octobre, se déroulera la cinquième édition du Vendée Roller Marathon. Il mettra en concurrence vedettes internationales et amateurs.

Le dimanche 2 octobre prochain, le roller sera le roi des Herbiers. Pour la cinquième fois aura lieu en effet le Vendée Roller Marathon. Tous les accros de rollers, licenciés ou non, seront invités à se mesurer aux plus grandes vedettes nationales et internationales.

Des compétitions internationales

Aux côtés de Franck Cardin (vainqueur masculin de la 4^{ème} édition), de Nathalie Barotin (vainqueur féminin de la 4^{ème} édition), de Thomas Boucher, de Jorge Andres Botero (star colombienne) et de bien d'autres

encore, plusieurs compétitions seront proposées. Les 42 kilomètres de terrain vallonné des marathons féminin et masculin constituent la neuvième étape de la "French In line Cup". Coupe qui rassemble les plus grands événements nationaux de roller. Le point d'orgue de ces épreuves est la célèbre "côte des fossés", près des Epesses. C'est là que les écarts se creuseront ! Le semi marathon ou AG2R permettra aux concurrents d'apprécier les paysages du bocage vendéen sur un parcours plat de 21 kilomètres. Ces marathons devraient lancer sur les routes vendéennes 600 à 800 personnes.

Dès le matin, le "Village roller"

Les visiteurs, arrivés dès 9h30 aux Herbiers, ne seront pas en reste d'activités ou de sensations fortes.

Au "Village roller", sur la place d'Herbauges, se dérouleront des démonstrations de roller acrobatique. Par ailleurs, des initiations et des prêts de rollers seront proposés ainsi qu'un Roller Challenge Jeune "sécurité roller" pour les enfants de 7 à 15 ans. Par équipe de quatre, ils devront répondre à un questionnaire, passer les étapes d'un parcours "sécurité roller", évalué par l'école du Roller Français, et enfin se surpasser lors d'une course de 5 kilomètres. En cas de petit creux, les affamés n'auront qu'à se rendre au stand "Découverte des saveurs vendéennes", sur lequel mogettes et brioches seront aussi au rendez-vous !

Nombreux sont ceux qui vont succomber aux plaisirs de la glisse !

■ Renseignements : 02 40 66 13 09 - 06 20 82 48 31



Photo: Photographie du Puy du Fou

LES 8 ET 9 OCTOBRE Planche à voile

La porte des internationaux s'ouvre aux Sables

L'après-midi du samedi 8 octobre et le dimanche 9 jusque vers 16h, les meilleurs véliplanchistes de la côte atlantique viendront en découde aux Sables d'Olonne. Plus d'une soixantaine de sportifs sont attendus. Les régates, en Mistral ou autres séries, auront lieu entre quatre bouées au large de la baie. Les concurrents devront donc rivaliser d'habileté pour



lier technique, tactique et vitesse afin d'arriver premier à chacune des cinq manches organisées par série. En jeu, des sélections aux épreuves nationales : 10 pour les hommes et 6 pour les femmes. Ce sera donc la première porte du circuit pour atteindre les compétitions internationales.

■ Renseignements : 06 24 53 06 89

DU 3 AU 8 OCTOBRE La route du Ponant

Les figaristes retrouvent la côte vendéenne

Après la finale mémorable de la Solitaire Afflelou le Figaro à Talmont-Saint-Hilaire en août dernier, les skippers de la classe Figaro Bénéteau se retrouvent en Vendée début octobre pour la Route du ponant.



La route du ponant est une course en solitaire durant laquelle les skippers se battent à armes égales puisqu'ils ont le même bateau, un Figaro Bénéteau, qui répond à des caractéristiques (la jauge) très précises. Ils doivent donc faire preuve d'audace et de tactique pour tirer le meilleur profit des vents incertains. Comme pour la Solitaire du Figaro, cette régata, qui compte pour le Championnat de France de course au large en solitaire, se déroule en plusieurs manches. Organisé par le Cercle Nautique de St Gilles Croix de Vie les départs de chacune d'entre elles auront lieu au large de la cité balnéaire. Chaque jour (le 3, 4, 7 et 8 octobre) deux courses seront disputées. Le temps fort pour les skip-

pers aura lieu le mardi 4 puisqu'ils partiront pour faire le tour d'une partie des îles du Ponant (là où le soleil se couche) : Ré, Yeu, Belle-Île et Groix. Ils ne rentreront que le lendemain après avoir parcouru environ 300 milles (près de 550 kilomètres). Pour le public, l'aire de préparation des bateaux et les pontons de Port la Vie seront accessibles tous les jours. L'occasion pour eux de rencontrer des grands skippers comme les trois derniers vainqueurs de la Solitaire Afflelou le Figaro qui seront au départ : Kito de Pavant (2003), Charles Caudrelier (2004) et Jérémie Beyou (2005).

■ Renseignements : 02 51 55 30 83
www.classefigarobeneteau.com

22 SEPTEMBRE PMU à l'hippodrome des Sables

La Malbrande accueille l'élite nationale

La prochaine journée de course à la Malbrande, qui aura lieu le jeudi 22 septembre, sera une réunion PMU. Jusqu'au moment de chaque départ, la France entière pourra jouer sur les chevaux réunis à l'hippodrome des Sables, où seront disputées huit courses de galop entre 13h30 et 17h30. «Chaque course sera retransmise en direct sur Equidia, la chaîne du cheval, explique Jean Houssaint, président de la société hippique des Sables. Le prix du Conseil Général, une course de haie de 3 500 mètres, attire chaque année les meilleurs jockeys et entraîneurs parisiens.» Du restaurant panoramique, des gradins ou des pelouses cette réunion promet d'offrir un beau spectacle à ceux qui auront préféré voir les chevaux «grandeur nature» plutôt qu'à la télévision. A noter que l'hippodrome de la Malbrande, qui est à la fois de première catégorie et pôle régional, a été entièrement rénové avec l'aide du Conseil Général. Une visite s'impose !



■ Renseignements : 02 51 22 87 87

LES 24 ET 25 SEPTEMBRE Raid des Chaussées

À l'assaut de la Sèvre

Les 24 et 25 septembre prochains se déroulera la 12^{ème} édition du Raid des Chaussées. Grâce à l'investissement de tous les bénévoles, il est classé parmi les huit raids français de niveau 4 par "Endurance book" 2005. Les épreuves se dérouleront, par équipe de trois (plus un assistant remplaçant), sur les bords de la Sèvre nantaise et de la Crème dans le canton de Mortagne. À travers les sentiers et les rivières, les concurrents devront se surpasser dans une dizaine d'épreuves : courses à pied, VTT, canoë-kayak, tir à la carabine, escalade, courses d'orientation... Ce raid sera l'occasion pour les 300 participants et 10 à 12 000 spectateurs attendus, de lier la passion du sport et la découverte d'une belle région vallonnée appelée autrefois la "Suisse vendéenne". Un défi titanesque pour les sportifs, mais également du pur spectacle pour le public, en

particulier lors de l'incontournable escalade des murailles du château de Gilles de Rais à Tiffauges.

■ Renseignements : 02 51 65 34 17
ou 02 51 65 11 32



OCTOBRE / NOVEMBRE Association Mycologique

A la découverte des champignons

Les champignons n'auront plus de secret pour ceux qui participeront aux quatre sorties organisées par l'association mycologique de l'Ouest. Sous la direction de mycologues confirmés la prospection se fera par petits groupes le 9 octobre en forêt d'Aizenay (rendez-vous à 9h30 sur le parking du sentier du souvenir) le 16 octobre dans la forêt de l'Herbergement (rendez-vous à 9h30 sur le parking situé à 1,5 km de Sainte-Florence en direction de Chauché) le 30 octobre à La Barre-de-Monts (rendez-vous à 9h30 ou 14h sur l'aire de pique-nique route

de la Parée Grollier) et enfin, le 20 novembre en forêt de Jard-sur-mer (rendez-vous à 9h30 sur l'aire de pique-nique menant à l'abbaye de Lieu-Dieu).

■ Renseignements : 02 40 32 65 10



2 OCTOBRE VTT, VTC, Cyclos, pédestres

Moulleron convie les randonneurs

C'est un bouquet de circuits cyclistes et pédestres que propose le club Moulleron Sports Cyclisme le dimanche 2 octobre. VTT (38, 46, 50 et 58 Km), Cyclos (70 et 90 Km), VTC (24 Km), Pédestres (12, 16, 22

Km)... A chacun sa discipline et son circuit, sachant que ce rendez-vous est sous le signe de la randonnée : les différentes boucles proposées se parcourent à allure libre, sans esprit de compétition. Et la convivialité est de rigueur, café, ravitaillements et sandwiches étant distribués par une équipe d'organisateur désireux de rendre cette journée des plus agréables... Les inscriptions auront lieu entre 8h et 10h au complexe de Nouettes.



■ Renseignements : 02 51 38 15 18
Tarifs : vélos 5€, pédestre 4€, gratuit pour les moins de 12 ans

VOILE - Guy Bernardin entame un tour du monde sur vieux gréement «L'aventure sans risque, c'est de la télé-réalité»

A soixante ans, le navigateur Guy Bernardin n'a toujours pas le mal de mer ! Alors il y retourne, toujours en quête de lui-même et d'un nouveau record. Cette fois-ci, il a décidé de faire le tour du monde, avec le même parcours que le Vendée Globe, sans escale et sans assistance. La différence : il ne part pas à bord d'un 60 pieds de compétition mais d'un vieux gréement, le *Spray of saint Briac*. Dix mois seront nécessaires au sloop de 11 mètres et à son skipper pour franchir les trois océans et revenir à bon quai, au port des Sables-d'Olonne.

Guy Bernardin est un vieux loup de mer, rompu aux arts de la guerre, non pas celle des mercenaires mais celle de ces vagabonds de l'océan toujours en quête d'un nouveau défi sportif. Les mers du globe, le skipper, qui a choisi la Vendée pour port d'attache, les a déjà écümées mille fois... Et dans tous les sens ! Pionnier des courses autour du monde en solitaire, assoiffé de radicalité, il a été de ces Bocs challengers qui ont voulu aller plus loin en participant au lancement de la grande aventure du Vendée Globe. Mais aujourd'hui, ce n'est pas à bord d'une Formule 1 de la mer qu'il se retrouve mais plutôt d'une voiture de collection... Le *Spray of Saint Briac*, ce vieux gréement qu'il a acquis en 1992, est devenu son inséparable compagnon d'aventure. À la barre à roue, planté fièrement sur le parquet de cet huitrier du XVIII^e siècle, Guy Bernardin a tout de ces tableaux d'autrefois sur lesquels on voit les marins partir pour la pêche. «J'ai dû apprendre un nouveau style de navigation avec ce bateau... Ici, pas de pilote automatique ni de régulateur d'allure». Après avoir bloqué

sa barre avec une amarre, Guy Bernardin traverse le pont pour rejoindre le mat autour duquel s'enroulent des bouts anciens et des poulies, tout en bois elles aussi. Et bien sûr, pas de winch pour hisser la voile ! Comme les sonneurs de cloche, il se pend à un bout et utilise tout son poids pour hisser la grand voile. La manoeuvre est fatigante mais pas vraiment périlleuse car l'embarcation navigue tranquillement. «On va trois fois moins vite qu'un bateau du Vendée Globe et ce navire est très stable, doux et facile à manoeuvrer même si c'est de l'exercice... Il faut anticiper».

4 000 heures de préparation

L'anticipation. Une valeur partagée chez les marins de sa trempe... À la veille de quitter les eaux tranquilles des Sables d'Olonne pour un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, notre aventurier est serein. «Cette année, j'ai travaillé 4 000 heures pour préparer le bateau à ce défi jamais tenté. Je pars sans stress comme quelqu'un qui prend le métro le matin... Je fais mon métier !». Pour-



tant, affronter le capricieux pot au noir, les icebergs coupants de l'Antarctique ou les vents contraires du Cap Horn, ce n'est pas sans risque avec une coquille de bois ! «Mais l'aventure sans risque, c'est de la télé-réalité», lance Guy Bernardin. Il faut faire des efforts et prendre des risques pour se découvrir soi-même en tant qu'homme... Je veux revenir aux vraies valeurs.»

Les vraies valeurs, outre le travail accompli, c'est aussi pour Guy Bernardin un certain détachement de la facilité ambiante... Quitter le confort : sur le bateau, pas de toilettes ni de douche : «Je me lave à l'eau de mer ou à l'eau de pluie». Et ça durant presque un an ! «Ce sera long... Et spécialement pour mon fils, Briac... Mais c'est une manière de lui transmettre ces valeurs. De lui prouver que l'on

peut faire de grandes choses dans la vie avec beaucoup de travail et de petits moyens !». D'autres que Briac profiteront de cet enseignement vivant puisque des écoles, comme celle de Jard-sur-Mer, suivront le marin aventurier. «J'aime écrire mais pas en mer. Pendant le tour, je tiendrai un bref journal de bord et je ferai des vacances. Après j'écrirai sûrement un livre. Moi, c'est le livre de Slocum (lire encadré) qui m'a servi d'exemple. Comme lui, je suis un entrepreneur. Alors, si mon aventure peut être aussi un exemple pour les jeunes !»

Tu vois ce logo, tu oublies la fatigue

Et quel exemple ! En se lançant dans ce défi, Guy Bernardin est totalement à contre-courant de son époque : «Ce qui me motive, ce n'est ni la gloire, ni l'argent, ni le confort... Je me recherche moi-même». Va-t-il se trouver, en dix mois de solitude ? «De toute manière, je suis né solitaire... Vous savez, avec les autres, je ressens parfois une plus grande solitude». Philosophe à ses heures perdues, il enchaîne : «A vingt ans, je me suis dit que chacun de nous est né avec un capital et avait pour responsabilité de le faire fructifier. C'est cette idée qui

m'a toujours fait chercher le meilleur au fond de moi-même.» La nouveauté pour ce défi en solo est que le bateau sera plus lent et que parfois, il y aura moins de choses à faire. «Je suis d'un tempérament sportif et là, il me faudra être patient et persévérant... Il n'y aura pas toujours une grosse activité. Mais je lirai et j'ai amené un vélo d'appartement pour faire de l'exercice.» Et dans les coups de fatigue ? Guy Bernardin lève la tête vers sa grand-voile aux couleurs de la Vendée : «Tu vois ce logo ? Quand tu le regardes, tu oublies la fatigue... C'est mieux qu'un nom commercial sur la coque. C'est le meilleur logo et le plus significatif de toute la France. Ça me rappelle les caravelles qui partaient toujours frappées des couleurs d'un pays ou d'une principauté... Et puis, c'est aussi le rappel en continu que tout un département me soutient. J'ai choisi la Vendée parce que j'y ai trouvé des gens entreprenants et prêts à s'engager avec moi. Vous savez, je n'oublierai jamais l'accueil des Vendéens au retour de mon premier Vendée Globe. La Vendée m'accompagnera durant tout mon voyage.»

■ Pour suivre Guy Bernardin autour du monde : www.gbsailing.com



Dans le sillage de Slocum

En 1885, Joshua Slocum, un Américain fauché, est le premier navigateur à effectuer un tour du monde en solitaire. Il écrit à l'époque dans son livre référence que l'objet de son voyage était «de naviguer autour du monde pour l'amour de l'aventure». «En 1991, je suis retombé sur le bouquin de Slocum, et ce qu'il écrivait sur son *Spray* m'a vraiment étonné. Ce bateau mythique, aujourd'hui connu dans le monde entier, devait faire partie de ma destinée car peu après je suis tombé sur une occasion... La seule réplique exacte du bateau de Slocum. J'ai voulu voir si ce qu'écrivait Slocum était vrai», explique Guy Bernardin. Après avoir enfilé traversées de l'Atlantique et Tours du monde, rééditant l'exploit de Slocum un siècle plus tard en faisant le même tour du monde avec escale, Guy Bernardin repart pour l'aventure avec ce bateau de légende en qui il fait aujourd'hui entièrement confiance. «Je ne ferais pas ce tour avec un autre bateau. Slocum avait raison : c'est le meilleur bateau qui puisse exister pour ce parcours».

Spray :

- 11 mètres-
- Grand voile de 56 m²-
- Tape cul (voile à l'arrière) de 8 m²-
- Phoque + trinquette (à l'avant) 26 m²-
- 18 tonnes-
- 2,5 tonnes de nourriture-
- Vitesse moyenne 5 à 6 noeuds-
- Quille en longueur- comme pour un chalutier

